



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006

Syndicat intercommunal
d'énergies et d'équipement
du Calvados

ÉDITO



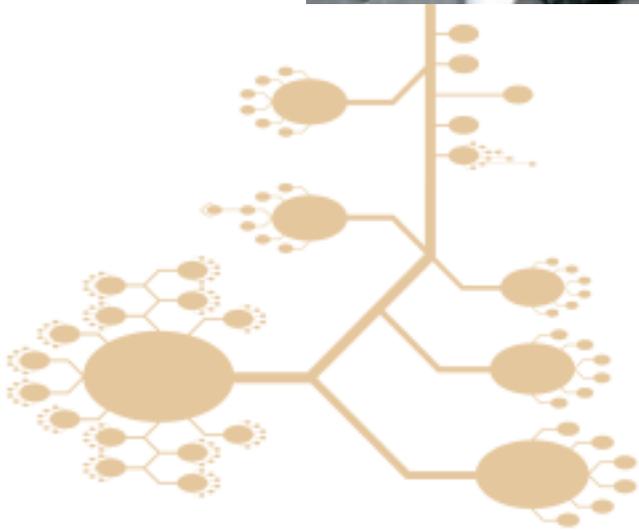
Henri Girard
Le Président



S'engager, cela veut dire pour nous, répondre aux exigences de notre mission de service public, au nom des collectivités et des consommateurs que nous représentons.

C'est refuser de subir, sans réagir et sans agir, les conséquences du bouleversement du secteur énergétique français conduit par la logique économique européenne d'ouverture des marchés à la concurrence. C'est écouter et rechercher constamment l'efficacité pour construire des réponses satisfaisantes pour tous. C'est, avant tout, **faire de l'engagement un état d'esprit permanent.**

Acteur du territoire et du terrain, support technique et financier de ses collectivités adhérentes, sont les caractéristiques du SDEC Energie qui, dans ses domaines d'actions de maître d'ouvrage et maître d'œuvre des travaux : électricité, éclairage, signalisation lumineuse, développe une **ingénierie moderne et innovante** en phase avec les besoins de ses élus locaux, des consommateurs et le développement économique des artisans, commerçants et agriculteurs.



La protection de l'environnement est inscrite dans chaque action menée par le syndicat. Rien ne sert d'effacer les réseaux, si les poteaux déposés ne sont pas traités. Chaque nuisance produite par l'exercice de nos missions, en interne comme en externe, est identifiée et traitée. **Une collectivité doit donner l'exemple** aux citoyens pour être légitime et inciter à la protection de l'environnement et aux économies d'énergies auprès des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Le syndicat puise ses racines et sa légitimité dans le mutualisme des moyens techniques et financiers, depuis près de 70 ans. Chaque demande de ses adhérents, chaque projet de travaux appelle de notre part une réponse sur mesure.



Le syndicat doit également être une force de proposition et faire émerger des solutions adaptées tant par la qualité de ses services que par son mode de fonctionnement et d'organisation territoriale.

2006 a été une année de construction stratégique pour répondre aux obligations fixées par l'ouverture des marchés de l'énergie, pour affirmer notre volonté de continuer à garantir la qualité de l'électricité pour tous et en tout point du Calvados, pour informer et défendre le consommateur dans un système énergétique en pleine mutation. L'effort se poursuit en 2007 dans le respect de nos principes de fonctionnement : **écoute, proximité et efficacité.**

Ce rapport, qui présente les grandes lignes de notre action, permet aussi d'aller à la rencontre de ceux sans qui le SDEC Energie ne peut fonctionner : les femmes et les hommes qui le composent.



SOMMAIRE

1 LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ P.8

- L'opinion des consommateurs
- Le contrôle au quotidien
- Les services aux usagers
- La qualité de fourniture
- Le patrimoine et les travaux
- L'analyse comptable et financière

2 LES TRAVAUX P.18

- Le renforcement du réseau rural
- L'extension du réseau électrique
- L'effacement coordonné des réseaux
- L'éclairage public
- L'exploitation de l'éclairage et de la signalisation lumineuse
- La sécurité des chantiers

3 L'ENVIRONNEMENT P.28

- Les postes tours désaffectés
- L'amélioration esthétique des postes de transformation
- Les transformateurs déposés
- Les poteaux béton déposés
- Les sources lumineuses usagées
- Les déblais de tranchées
- La gestion des déchets de bureau

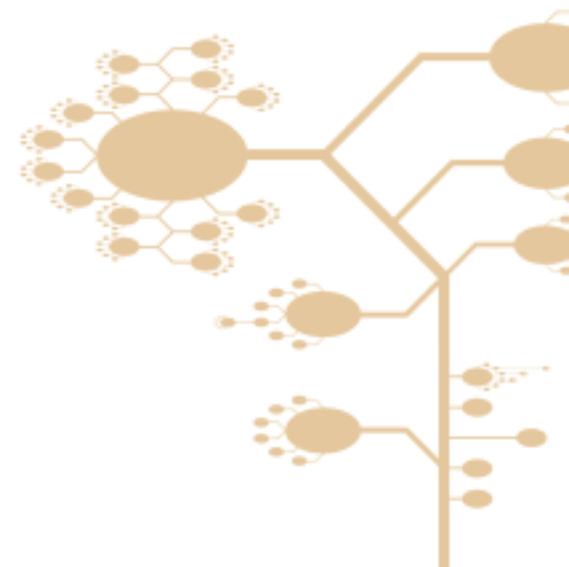
4 LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE P.34

- La Maison de l'Énergie
- Le conseil énergie aux collectivités
- Le conseil énergie aux consommateurs
- L'aide et le soutien à l'utilisateur en difficulté

5 LA GESTION DU SYNDICAT P.42

- Les assemblées
- Les Commissions Locales d'Information
- Les achats et finances
- Les ressources humaines
- Le développement
- L'information géographique et l'informatique
- La qualité
- La communication

4
5



Les élus

PRÉSIDENT

Henri GIRARD

VICE-PRÉSIDENTS

Claude MASSIN
Finances

Evelyne HUMANN
Energie

Roland TIRARD
Développement économique

Ghislain HARDY
Concession

Bernard LEJEUNE
Travaux

Michel LECHATELLIER
Environnement

Bruno DESTORS
Patrimoine, Affaires sociales et
Commissions Locales d'Information

MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

Gérard ANGOT
Marie-Christine DELUC-MATHIS
Ambroise DUPONT
Philippe DURON
Valéry GODEFROY
Gérard LAMOTTE
André LEREBOURS
Dominique LETOREY
Alain LIARD
Michel MADELAINE
Pierre MARIE
Pierre PITEL
Jacques TALBOT
Louis VASCHE

Roland Tirard

Vice-président
chargé du développement
économique

Bernard Lejeune

Vice-président
chargé des travaux

Michel Lechatellier

Vice-président
chargé de
l'environnement

Bruno Destors

Vice-Président
chargé des relations
avec les adhérents

Claude Massin

Vice-Président
chargé des finances

Ghislain Hardy

Vice-président
chargé du suivi de la
concession du service
public de l'électricité

Evelyne Humann

Vice-présidente
chargée du suivi
de la maîtrise
de l'énergie

> JANVIER

Le bâtiment du syndicat illustre les débats du petit-déjeuner de Synergia par la **démarche HQE** (Haute Qualité Environnementale).

> FÉVRIER

Le comité syndical adopte le principe de mutualisation des réparations liées aux dommages causés aux **biens d'éclairage**.

> MARS

L'AFAQ réalise le second audit de suivi de **certification** du syndicat. L'auditeur souligne l'efficacité du système qualité et fait état d'une organisation maîtrisée *"qui a su utiliser la démarche qualité comme outil de management et d'amélioration"*.

> AVRIL

Le 7 avril, le SDEC Energie organise une journée d'information ouverte aux élus et agents des communes et communautés de communes sur le thème des **chaufferies au bois**.

> MAI

Une centaine de personnes visitent la **Maison de l'Energie** à l'occasion de la Semaine du Développement Durable.

500 professionnels de l'électricité se retrouvent au Parc des expositions de Lisieux pour les premières **Journées Métiers** organisées par EDF Gaz de France Distribution de Normandie, en partenariat avec le SDEC Energie et le syndicat d'énergie de l'Eure.

> JUIN

La classe de CM1 de l'école publique de Garcelles-Secqueville reçoit le 1^{er} prix départemental du concours **"Ma planète en tête"** organisé par le syndicat, et le 2^{ème} prix national pour son blog intitulé **"Bougeons-nous pour notre planète"**.

> JUILLET

Le syndicat signe, avec EDF Gaz Distribution Calvados, la 1^{ère} convention pour **l'échange des données numérisées** du réseau électrique à moyenne échelle. Cet échange informatique se substitue aux supports papier qui existaient depuis 1992.

> AOÛT

Après avis favorable de la CRE (Commission de régulation de l'énergie), le gouvernement autorise EDF à augmenter ses **tarifs réglementés** de 1,7% à partir du 15 août. Une hausse calée sur le niveau de l'inflation, comme le prévoit le contrat de service public conclu entre l'Etat et EDF.

> SEPTEMBRE

A la rentrée, la Maison de l'Energie est ouverte aux scolaires, du CE2 à la 5^{ème}, avec l'animation d'**ateliers pédagogiques** sur l'effet de serre et les économies d'énergie.

Plus de 900 personnes participent au **33^{ème} congrès de la FNCCR** à Bordeaux, qui se tient au moment même des débats à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi sur l'énergie.

CHIFFRES-CLÉS 2006

> OCTOBRE

Le syndicat rencontre plus de 500 élus à l'occasion des réunions annuelles des **Commissions Locales d'Information** et qui ont largement exprimé leur attachement au service public de l'électricité au moment des débats sur la loi sur l'énergie.

> NOVEMBRE

Le Conseil Constitutionnel censure l'article de loi pérennisant les tarifs réglementés, le jugeant incompatible avec les objectifs d'**ouverture à la concurrence** fixés par les directives européennes.

Dans la nuit du 4 novembre, une partie de l'Europe de l'Ouest est privée d'électricité pendant près de 2 heures, suite à un incident important qui s'est produit sur le réseau à très haute tension en Allemagne. Cette **panne d'électricité** a touché 15 millions de clients dont 5 millions en France.

> DÉCEMBRE

La **loi relative au secteur de l'énergie** est publiée le 8 décembre 2006 au journal officiel. Elle transpose les directives européennes sur l'ouverture totale du marché de l'énergie. La loi prévoit le maintien des tarifs réglementés pour ceux qui en disposent sur un site donné au-delà du 1^{er} juillet 2007, date à laquelle chaque consommateur pourra mettre en concurrence la fourniture d'énergie. Néanmoins, un amendement, voté le 21 février 2007, permet l'application des tarifs réglementés d'électricité aux nouveaux sites de consommation raccordés avant le 1^{er} juillet 2010.

ELECTRICITÉ

- 707 communes
- 18 155 km de réseau basse et moyenne tension
- 123 chantiers coordonnés d'effacement de réseaux

MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE

- 549 communes
- 64 718 appareils exploités

MAINTENANCE DE LA SIGNALISATION

- 47 communes
- 105 carrefours gérés

ENVIRONNEMENT

- 5 postes tour démolis
- 3 000 tonnes de poteaux en béton concassés
- 11 257 sources lumineuses recyclées

ÉNERGIE

- 481 élèves aux ateliers pédagogiques de la Maison de l'Énergie (septembre à décembre)
- 1 022 visiteurs à la Maison de l'Énergie

FINANCES

- 31,5 millions d'euros de budget
- 26,25 millions d'euros en travaux

FÉVRIER

Restitution du rapport sur le service public Electricité 2005 en comité syndical

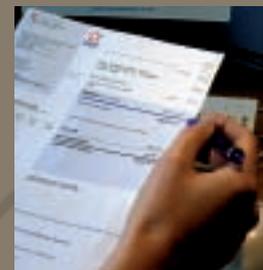
MARS

Constitution de 8 groupes de travail avec le concessionnaire EDF

AVRIL

Les usagers donnent leurs avis sur le service public

Les réunions fréquentes des membres de la commission permettent d'évoquer l'ensemble des problèmes que connaît le réseau. Contractuellement, son renforcement est à la charge du SDEC Energie en milieu rural et incombe à EDF en milieu urbain. Mais concernant le renouvellement des lignes, la responsabilité incombe au concessionnaire. *"Il s'avère que nous n'avons pas toujours la même interprétation de la notion d'urgence"*, souligne Ghislain Hardy, vice-président du SDEC Energie chargé du suivi de la concession. *"Les réunions trimestrielles avec EDF nous permettent d'aborder dans le détail les problèmes liés à la distribution de l'électricité. Et je dois dire, malgré des différences d'interprétation, que les relations avec le concessionnaire EDF sont de qualité."*



Malgré tout, le constat reste le même. Il subsiste dans le Calvados plus de 1 700 km de réseau électrique basse tension en fils nus, technique de pose aérienne obsolète et inadaptée. Ces lignes, qui pour la plupart datent des années 30 à 50, amorties depuis bien longtemps, fonctionnent encore, sous réserve qu'elles ne soient pas soumises aux aléas climatiques. *"Le temps de coupure moyen est passé de 42 minutes en 2005 à 62 minutes en 2006. Et ce n'est qu'une moyenne. Les habitants des zones rurales sont bien évidemment plus touchés que ceux des zones urbaines"*, pointe inquiet Ghislain Hardy qui, au nom du SDEC Energie, est attaché au principe de continuité du service public et d'égalité de fourniture de l'électricité (qualité et prix). *"En 2014, la concession sera renouvelée. Le réseau basse tension devra être en meilleur état. Il faut obtenir d'EDF une augmentation de ses investissements."*



LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

Ghislain Hardy

Vice-président du SDEC Energie, chargé du suivi de la concession du service public de l'électricité



L'application par le concessionnaire EDF des règles du contrat de concession signé en 1994, et notamment celles concernant l'entretien et le renouvellement des lignes électriques, fait l'objet d'un suivi régulier et d'une négociation constante.

L'opinion des consommateurs
Le contrôle au quotidien
Les services aux usagers
La qualité de fourniture
Le patrimoine et les travaux
L'analyse comptable et financière



8
.....
9



JUILLET

Convention entre le SDEC Energie et EDF pour l'échange des données numérisées sur le réseau électrique



SEPTEMBRE

Audit sur l'application du cahier des charges de concession



OCTOBRE

La Commission Consultative des Services Publics Locaux étudie les conséquences de l'ouverture des marchés

Le SDEC Energie contrôle la bonne application du cahier des charges, non seulement pour répondre aux obligations légales mais aussi et surtout pour permettre d'apporter une amélioration constante du service public de l'électricité, au service des consommateurs du département. Ceux-ci ont exprimé leur attachement à la qualité du service public au travers d'une enquête menée par le syndicat en 2006.

Le SDEC Energie a confié l'exploitation de son réseau de distribution au concessionnaire EDF, et a défini avec lui les règles du service public, à travers un cahier des charges de concession.

En 2006, de nombreux points ont progressé sur la concession du Calvados tandis que d'autres sont en attente d'amélioration. Les données révèlent un niveau d'investissement du concessionnaire que le SDEC Energie souhaiterait plus en rapport avec le besoin d'amélioration et de renouvellement du réseau. Mais il faut souligner l'attention portée par le concessionnaire pour qu'un dialogue constant et ouvert existe avec sa collectivité concédante.

L'OPINION DES CONSOMMATEURS

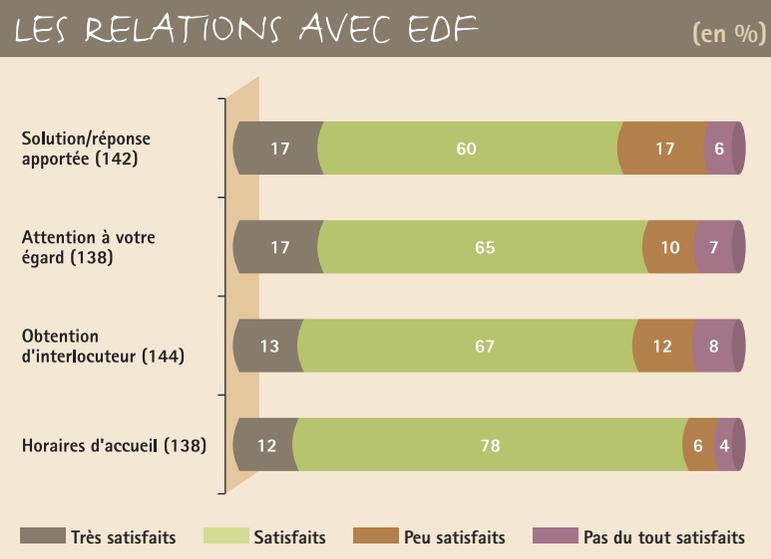
En 2006, comme en 1995 et 2001, le syndicat a interrogé les usagers de l'électricité et mesuré leur taux de satisfaction du service rendu par le gestionnaire des réseaux. Une opinion précieuse à l'heure de l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence. Cette enquête a été menée avec le concours appuyé d'associations de consommateurs.

> Les relations avec EDF : le taux de satisfaction le plus élevé

L'accueil est le thème le plus satisfaisant de l'enquête. 29% des usagers domestiques ont déclaré avoir pris contact avec le concessionnaire EDF au cours des douze derniers mois. Dans 80% des cas, le contact s'est fait par téléphone, dans 14% des cas l'utilisateur s'est déplacé en agence.

Globalement l'accueil semble satisfaire une majorité de particuliers. A un niveau plus fin, les proportions d'usagers insatisfaits sont parfois non négligeables :

- 20% pour la facilité d'obtention de l'interlocuteur,
- 23% pour les solutions ou réponses apportées à leurs problèmes.



À RETENIR

> Globalement satisfaits... mais inquiets

La satisfaction globale n'avait pas évolué de manière significative entre 1995 et 2001. En revanche, elle a chuté en 2006.

Les thèmes les plus satisfaisants sont l'accueil et les interventions à domicile et les plus insatisfaisants sont les informations et les prix des énergies électricité et gaz. La qualité de l'électricité est très importante dans le jugement des particuliers. Les usagers marquent leur inquiétude sur l'évolution des prix des énergies. Les modes de paiement sont globalement appréciés. La moitié des usagers, confrontés à un dossier d'indemnisations, se dit peu ou pas du tout satisfaite.

LA SATISFACTION GÉNÉRALE (368 répondants)

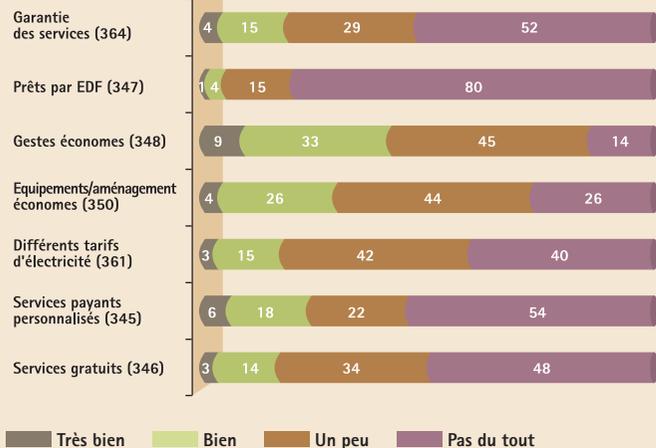


La facturation : vigilants au prix et aux conditions de paiement

> L'information : des services mal connus

Ce thème est l'un des plus insatisfaisants de l'étude. Les services fournis par EDF sont méconnus. Les équipements ou aménagements économes et les gestes pour consommer moins sont bien ou très bien connus par plus de 30% des usagers. Plus des deux tiers des répondants indiquent ne pas connaître du tout les différents tarifs d'électricité.

LA CONNAISSANCE DES SERVICES (en %)

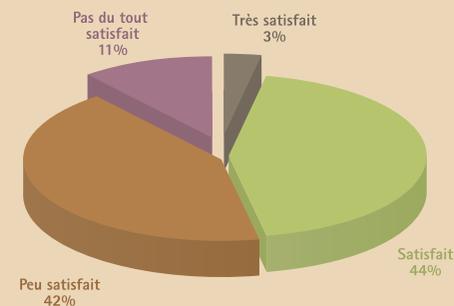


- **51%** des usagers particuliers concernés se disent peu ou pas du tout satisfaits de la façon dont ils ont été indemnisés. Notons que 87% ne sont pas concernés par ce point.

Le taux d'insatisfaction envers le prix de l'électricité a augmenté depuis 2001. Même si le prix a peu d'impact sur la satisfaction globale, l'exactitude des factures intermédiaires et l'attitude du concessionnaire en cas de difficulté de paiement influencent de manière non négligeable l'opinion globale des usagers sur le service. Les usagers globalement insatisfaits seraient sensibles à une attitude plus souple du concessionnaire en cas de problème de paiement.

- **93%** des usagers jugent les modes de paiement satisfaisants ou très satisfaisants.
- Pour **83%** des usagers, l'exactitude des factures intermédiaires est satisfaisante ou très satisfaisante.
- **26%** des personnes se prononçant sur l'attitude en cas de problèmes de paiement se déclarent insatisfaites. Près de la moitié des usagers ne répond pas à la question.

LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ (350 répondants)

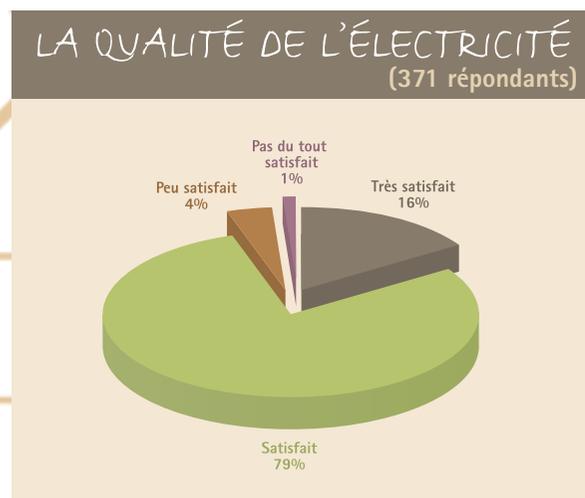


> La qualité de fourniture de l'électricité : le thème le plus sensible



La qualité de l'électricité est le thème le plus important pour les usagers très satisfaits. Le niveau de satisfaction est globalement bon et à stabiliser. Toute dégradation de la qualité ferait chuter le pourcentage d'usagers globalement très satisfaits.

31% des usagers déclarent subir des perturbations électriques. Parmi eux, 45% estiment que ces défauts de fourniture sont gênants ou très gênants. 16% d'entre eux se déclarent donc insatisfaits de la qualité de l'électricité.



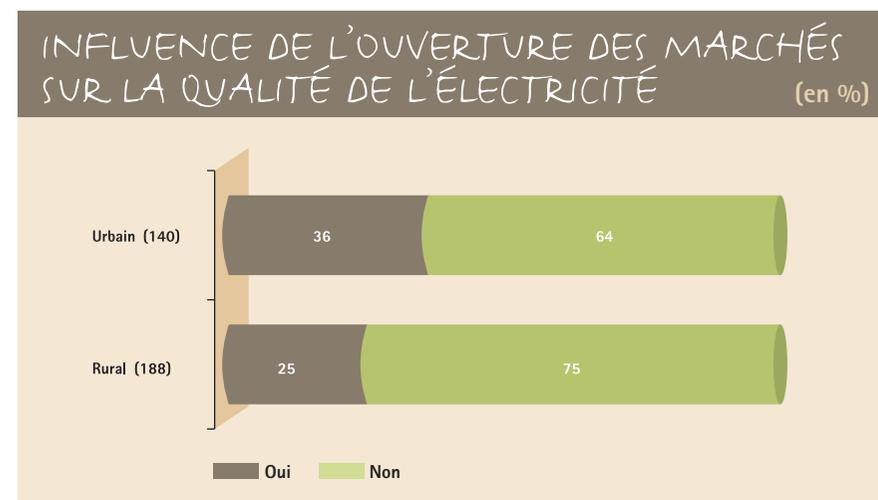
A noter que les usagers subissant des perturbations électriques sont plus nombreux en commune rurale et en maison individuelle.

31% des usagers déclarent subir des perturbations électriques.

> L'ouverture des marchés : inquiétudes sur les prix

79% des consommateurs pensent que l'ouverture des marchés va influencer sur les prix. Il s'agit de la principale inquiétude relevée concernant l'ouverture des marchés : la moitié des commentaires spontanés évoque des évolutions négatives en termes de prix, de qualité de service ou d'un point de vue général.

Les habitants de zones urbaines sont plus nombreux à estimer que la qualité de l'électricité va changer suite à l'ouverture du marché.



LE CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

Le SDEC Energie, collectivité concédante, intervient, chaque jour, notamment à la demande des communes et des usagers, pour le respect des dispositions du cahier des charges de concession. À noter que le concessionnaire EDF Gaz de France Distribution Calvados sollicite aussi le syndicat pour entreprendre ensemble des travaux de déplacement d'ouvrage.



LES SERVICES AUX USAGERS

> **398 681 contrats : en augmentation**

Le nombre de contrats a augmenté de 1% en 2005 par rapport à 2004. Cette croissance est due principalement aux abonnés domestiques. Il faut souligner que lors de la dernière mission de contrôle, le concessionnaire a donné l'accès aux données des usagers qui ont fait valoir leur éligibilité (informations qui n'étaient pas fournies jusqu'à présent).

> **3 832 millions de kWh d'électricité consommés**

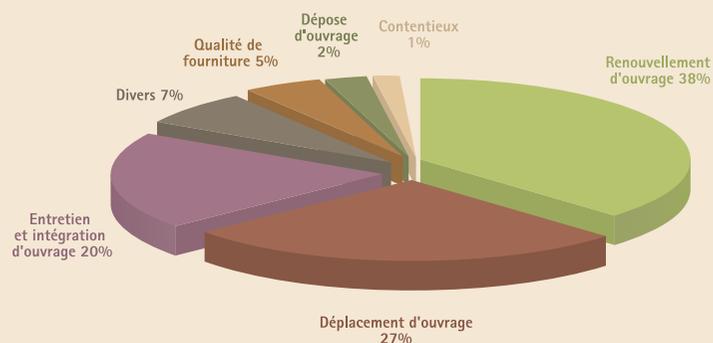
En 2005, la consommation totale d'électricité sur la concession du Calvados s'élevait à 3 832 millions de kWh. 15% des consommations sont aux prix du marché. Du fait de l'ouverture totale du marché de l'électricité en juillet 2007, ce panorama des consommations va évoluer significativement dans les prochaines années.

> **Les services : augmentation significative du prix des services complémentaires**

L'accueil est effectué par 10 agences ou antennes sur le territoire de la concession. La réduction de 3 heures d'ouverture sur une antenne a notamment été compensée par les points Poste et les points Info 14, conduisant ainsi à une augmentation globale de 11 heures d'ouverture par semaine.

La relève des compteurs est un service assuré par le concessionnaire. En 2005, le taux de relève réussie s'établit à 96,87%. Ce taux comprend l'auto-relève, le relevé confiance et la transmission de relevés par téléphone (service CASA) effectués par l'utilisateur.

RÉPARTITION DES DOSSIERS



Le concessionnaire est amené, en fonction des demandes des usagers, à facturer des **services complémentaires**, tels que les raccordements, les mises en services, les relèves à la demande de l'utilisateur, les interventions pour impayés... L'ouverture des marchés modifie fortement la facturation de ces prestations annexes qui, auparavant, étaient en partie intégrées dans le prix du kWh. Désormais, le concessionnaire doit se rapprocher des coûts réels pour facturer ces prestations, ce qui s'est traduit, à partir de 2004, par des augmentations significatives. En 2005, le concessionnaire disposait de deux catalogues de prestations : un pour les usagers domestiques et un autre pour l'ensemble des usagers éligibles qu'ils aient fait jouer ou non leur éligibilité. À partir de mars 2006, le concessionnaire n'applique plus qu'un seul catalogue de prestations. Cet état de fait se traduit par des augmentations tarifaires très importantes pour les usagers domestiques.



Prix des prestations en € HT	USAGERS NON ÉLIGIBLES TARIF BLEU	USAGERS ÉLIGIBLES ET NON ÉLIGIBLES < 36 kVA	EVOLUTION
	Tarifs 2005	Tarifs depuis avril 2006	
Mise en service (gratuite sans déplacement)	11,72	35,69	+ 204%
Modification de contrat		28 à 113,09	
Contrôle d'appareil	33	26,91 à 287,08	
Intervention pour impayé	38	156,73	+ 312%
Non-intervention par le fait de l'utilisateur	21,6	22,53	+ 4,3%
Relevé spécial	10,37	22,53	+ 117%
Duplicata de document		10,85	
Analyse ponctuelle de la qualité de fourniture		955,10	

Les recettes : l'ouverture des marchés change la donne

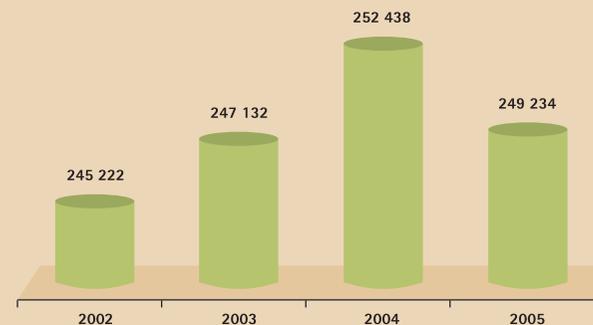
Compte tenu de l'ouverture des marchés, on distingue désormais les recettes d'acheminement correspondant à l'activité des gestionnaires des réseaux (transport et distribution) et les recettes correspondantes à l'activité de fourniture et de commercialisation.

Les recettes d'acheminement correspondent à l'activité du distributeur. Le coût d'acheminement est fixé par décision ministérielle. Il comprend les frais inhérents à l'entretien et la conduite des réseaux, à leur renouvellement, à la relève, au dépannage... Le tarif d'acheminement est identique pour un même usage ; cependant ce calcul est fonction du volume de consommation. On constate donc que le prix de l'acheminement rapporté au kWh est moindre pour les gros consommateurs.

Les recettes d'acheminement pour l'activité du gestionnaire du réseau de distribution ont baissé de 1,5% par rapport à 2004.

Seule la fourniture est ouverte à la concurrence. En raison de l'ouverture partielle, le concessionnaire communique, pour les tarifs régulés (usagers non éligibles et éligibles n'ayant pas fait jouer leur éligibilité), les recettes globales hors taxes et CSPE (contributions aux charges de service public). Ces recettes ont baissé de 1,5% entre 2004 et 2005, ce qui s'explique par la perte des usagers qui ont fait valoir leur éligibilité et la stabilité des tarifs depuis l'augmentation de juillet 2003. Pour les usagers éligibles ayant fait jouer leur éligibilité, le concessionnaire a fourni pour 2005, leurs recettes d'acheminement.

MONTANT DES RECETTES DES TARIFS RÉGULÉS
(en K€)



LA QUALITÉ DE FOURNITURE

Les usagers appréhendent la qualité de l'électricité, qui leur est distribuée, au travers de deux perturbations :

- la chute de tension qui occasionne des dysfonctionnements des appareils électriques (la tension chez l'utilisateur doit être comprise entre 207 et 244 Volts (230 + 6% / - 10 %)).
- la coupure qui peut être due à des travaux ou à des incidents.

> Une diminution de 3%, des usagers mal alimentés

Depuis 2004, on observe un recul du nombre d'usagers mal alimentés. La baisse est de 3% entre 2005 et 2006, principalement en zone urbaine.

> 62 minutes de coupure en 2006

La continuité de fourniture perçue par l'utilisateur s'évalue en fonction du nombre et de la durée des coupures qu'il subit par an.

Pour un usager alimenté en basse tension et situé dans le Calvados, la continuité de fourniture est suivie par le critère B. Le critère B correspond au temps exprimé en minutes de l'interruption de fourniture pour l'ensemble des

usagers de la concession rapporté au nombre total d'usagers de la concession.

En 2006, le département du Calvados a connu 5 phénomènes climatiques marquants, dont le délestage de 8 minutes pour le Calvados imposé par le maintien de l'équilibre production-transport en Europe suite à un incident en Allemagne.

Le temps des incidents HTA a augmenté de 30% par rapport à 2005, se rapprochant du seuil maximum de 45 minutes stipulé dans le cahier des charges de concession (en 2006, il était de 44,61 minutes). Le temps des incidents BT est stable en 2006 par rapport à 2005.

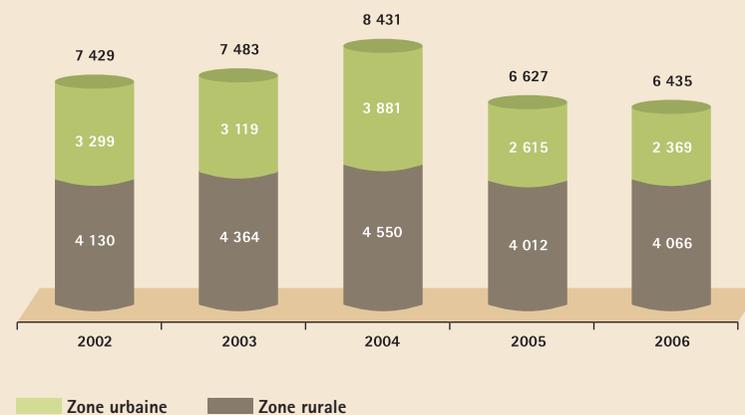


À RETENIR

> Mauvaise alimentation ?

Un usager est considéré comme mal alimenté dès lors que son installation électrique est desservie avec moins de 207 Volts. La chute de tension provient d'une section de réseau basse tension (BT) ou haute tension (HTA) trop faible au vu des besoins.

NOMBRE D'USAGERS MAL ALIMENTÉS



LE PATRIMOINE ET LES TRAVAUX

> 18 155 km de réseau électrique

En 2006, le linéaire de réseau de distribution publique d'électricité (basse et moyenne tension) atteint 18 155 km dans le Calvados. Il est constant depuis plusieurs années et n'a augmenté que de 0,51% par rapport à 2005.

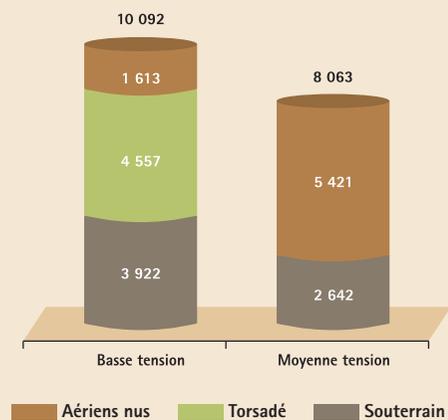
39% du réseau BT est en souterrain, et 33% pour le réseau HTA, soit à **36% en souterrain** pour les deux réseaux confondus. Mais nous sommes encore loin du taux moyen de 53% de mise en souterrain des réseaux électriques en Europe (chiffre 2000).

Le réseau basse tension est composé de 16% de fil nu, dont 57% de faible section.

En moyenne tension, il reste **244 km de faible section**.



RÉPARTITION DU RÉSEAU (en km)

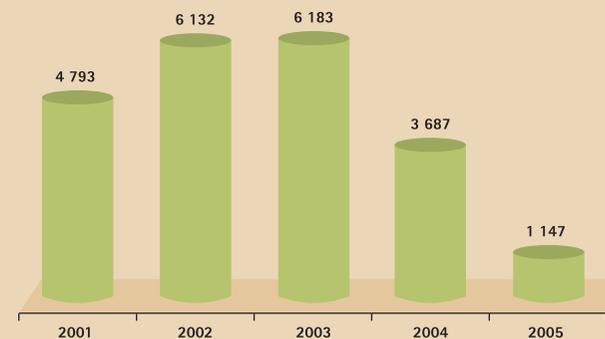


Le désengagement du concessionnaire pour le renouvellement du réseau

Le concessionnaire privilégie la technique souterraine pour les travaux d'extension et de renouvellement du réseau électrique. Néanmoins, le syndicat regrette la baisse importante d'investissement du concessionnaire pour le renouvellement des ouvrages HTA et BT.

Ainsi, entre 2002 et 2005, les longueurs et **les investissements du concessionnaire sur le réseau ont chuté de plus de 60%**, nous éloignant fatalement du linéaire théorique de réseau à renouveler (soit 452 km en 2005) pour maintenir le patrimoine dans un bon état de fonctionnement. En 2005, seulement 215 km de réseau ont été renouvelés.

INVESTISSEMENT DU CONCESSIONNAIRE POUR LE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE (en K€)





L'ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIÈRE

> Le patrimoine : 714 millions d'euros

La valeur brute des ouvrages, soit 714 millions d'euros en 2005 correspondant au financement d'origine du patrimoine non réévalué, progresse de 7% entre 2004 et 2005, expliqué en partie par le reclassement du réseau d'alimentation générale (RAG) en réseau de distribution publique pour 22 millions d'euros.

Avec une valeur estimée à 482 millions d'euros, les lignes électriques représentent la part la plus importante du patrimoine. 66% de cette valeur sont attribués aux lignes souterraines, qui composent 35% du linéaire total du réseau.

> Les droits du concédant : 348 millions d'euros

Le compte "Droits du concédant" est d'importance puisqu'il représentera, à la fin du contrat de concession, **la valeur des biens qui seront remis gratuitement au SDEC Energie**, collectivité concédante, par son concessionnaire. En 2005, les droits du concédant ont nettement augmenté, s'élevant à 348 millions d'euros, montant à relativiser puisqu'un compte retraçant la créance en espèce d'EDF vis-à-vis du concédant (201 millions d'euros) et un compte enregistrant la dette en espèce d'EDF vis-à-vis du concédant (82 millions d'euros) sont apparus. EDF n'a pu expliquer la méthodologie mise en place pour l'établissement de ces 2 nouveaux comptes.

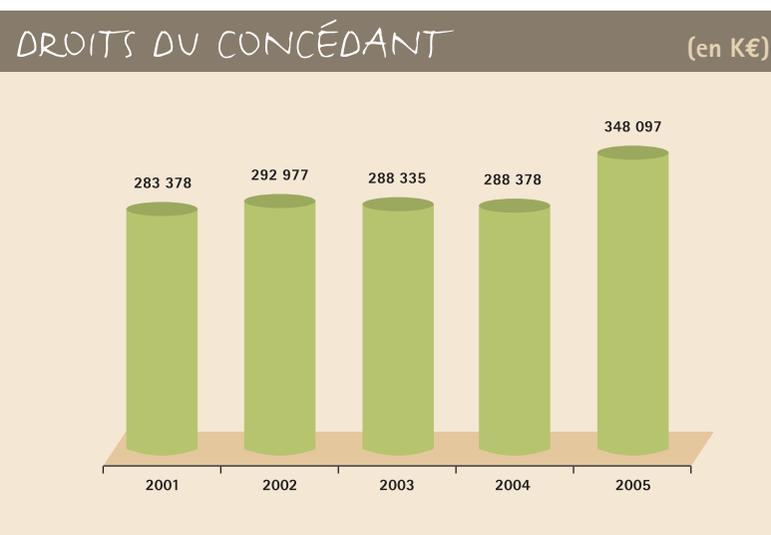
> Les provisions : toujours inexistantes

Les provisions sont un outil financier à la disposition du concessionnaire permettant de constituer des fonds qui seront utilisés lors du renouvellement des ouvrages. Comme les années précédentes, on constate le non-provisionnement de la part du concessionnaire pour les ouvrages localisés dits en zone rurale.

À RETENIR

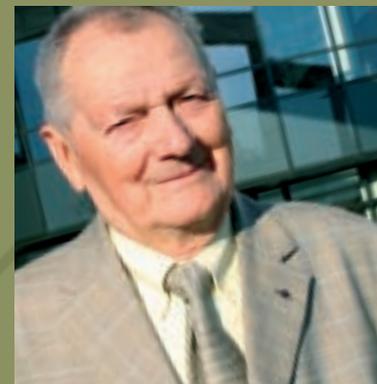
> Biens publics

Les ouvrages servant à la distribution d'électricité sont des biens publics. Ils comprennent tous les ouvrages de tension inférieure à 50 000 volts. Le SDEC Energie, collectivité concédante, est propriétaire de ces ouvrages et suit l'évolution de leur valeur.





La fin du programme de travaux entamés sur la commune de Villers-sur-Mer a marqué l'année 2006. *"La station balnéaire souhaitait poursuivre l'aménagement qu'elle avait entrepris ; une attention particulière a été notamment apportée aux choix des candélabres"* précise Bernard Lejeune, président de la commission Travaux. Les demandes de travaux reçues des communes sont instruites par la commission travaux. *"Le SDEC Energie tire son efficacité et sa réactivité de son organisation"*, souligne Bernard Lejeune, *"les techniciens connaissent bien le terrain grâce aux échanges qu'ils ont avec les élus et les entreprises qui travaillent sur les chantiers."* Le président indique par ailleurs *"une forte implication des six membres de la commission dans le traitement des dossiers."*



Roland Tirard

En 2006, une centaine de dossiers présentés devant la commission de développement économique ont obtenu un soutien financier du SDEC Energie. *"La barre des deux millions d'euros d'aides versées sera bientôt atteinte"*, estime Roland Tirard, vice-président du SDEC Energie en charge du développement économique. Cette année a été aussi marquée par la signature d'une convention entre la communauté de communes de la Plaine Sud de Caen, la SHEMA et le syndicat départemental pour accompagner la réalisation du parc d'activités intercommunal Éole. *"Au regard des conditions techniques, financières et juridiques, ce dossier était un peu plus complexe que d'habitude"*, indique Roland Tirard. Par manque d'information, les particuliers, artisans et agriculteurs ne connaissent pas forcément cette opportunité. *"La communication sur notre dispositif pourrait encore être améliorée"*, confie l'élu qui note également *"une très forte implication des membres de la commission."*

repères

MARS

Bilan de l'activité de la commission de développement économique

JUIN

Réunion annuelle avec les entreprises de travaux pour l'amélioration des prestations

SEPTEMBRE

Lancement du recensement de projets et travaux des collectivités adhérentes

Bernard Lejeune

Vice-président
du SDEC Energie,
chargé des travaux



Les élus de la commission Travaux étudient les demandes de renforcement ou d'effacement de réseaux émises par les adhérents et facilitent les interventions des techniciens du SDEC Energie et des entreprises.

Roland Tirard

Vice-président
du SDEC Energie,
chargé du développement
économique



L'attribution d'aides aux collectivités, particuliers, agriculteurs et artisans pour leurs travaux d'extension de réseau est une mission de soutien au développement économique menée par le SDEC Energie.

2

LES TRAVAUX

- Le renforcement du réseau rural
- L'extension du réseau électrique
- L'effacement coordonné des réseaux
- L'éclairage public
- L'exploitation de l'éclairage et de la signalisation lumineuse
- La sécurité des chantiers



Bernard Lejeune



OCTOBRE

La commission départementale d'intégration des ouvrages dans l'environnement arrête le programme 2007 d'effacement des réseaux



NOVEMBRE

Définition du programme de renforcement pour 2007



DÉCEMBRE

Vote des aides financières 2007

La vocation départementale du SDEC Energie se traduit par l'étendue des communes ayant bénéficié d'au moins un projet en 2006 : 446 communes sur les 707 du département, soit 63%, concernées par les 1 406 chantiers réalisés (1 047 en communes rurales et 359 en communes urbaines).

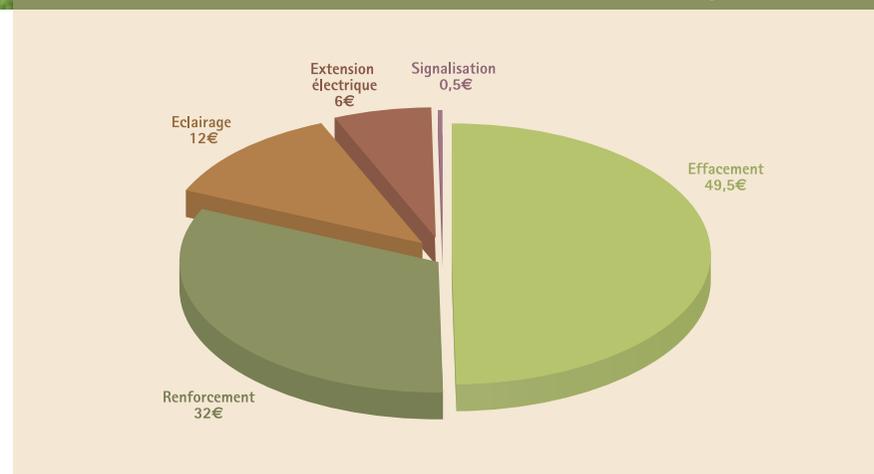
Le SDEC Energie est un investisseur institutionnel sur les réseaux dont il a la compétence : le réseau de distribution publique d'électricité, le réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse. Les fonds mobilisés représentent 2/3 de son budget, soit 26,7 millions d'euros TTC pour 2006.

Chacun des projets fait l'objet d'une étude détaillée alliant l'écoute des besoins exprimés par les élus, le meilleur parti pris technique et la recherche des coûts optimums.

L'année 2006 a été marquée par une augmentation importante du prix des matières premières : fuel, métaux, énergie... générant un accroissement du coût des prestations. Le SDEC Energie y a répondu en partie par la mutualisation de ses achats dans le cadre de marchés publics. A souligner également le groupement avec d'autres syndicats d'énergie pour l'achat de transformateurs par exemple.



RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (pour 100 € HT)



LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU RURAL

Le renforcement du réseau électrique est rendu nécessaire soit pour répondre à l'accroissement de la demande d'électricité, soit pour améliorer la qualité du service.

Dans le Calvados, le cahier des charges de concession détermine les responsabilités du concessionnaire (EDF) et de l'autorité concédante (le SDEC Energie) pour renforcer le réseau.



La fourniture parfaite d'énergie consiste à assurer en permanence chez l'utilisateur une tension de valeur fixe de 230 volts.

> Le renforcement en 2006

- Près de 80 km de réseau basse tension ont été renforcés, dont 63% en technique souterraine.
- 162 postes de transformation ont été installés.
- Le coût moyen d'un projet est de 43 000 € TTC.
- Ces investissements ont bénéficié à 1 169 usagers qui étaient mal alimentés.

> Le renforcement du réseau rural : action sur 80 km pour 1 169 usagers

Les membres de la commission Travaux étudient l'ensemble des projets à programmer. Le SDEC Energie consacre près de 30% de ces investissements à renforcer le réseau de distribution en secteur rural. Cela représente près de 8 600 000 € TTC répartis en 171 opérations.

La technique généralement utilisée consiste à remplacer des câbles basse tension par des câbles de sections supérieures. La création (ou la mutation de postes de transformation) à proximité des postes de consommation permet aussi d'améliorer la qualité du service.

> La résorption des fils nus fragiles : 1 million d'euros pour la sécurisation du réseau

Il s'agit de remplacer ce réseau en fils nus dix fois plus fragile qu'un réseau aérien torsadé par un type de réseau qui allie qualité, efficacité et économie... En 2006, 27 opérations ont été réalisées principalement sur les secteurs du Bocage et du Pays d'Auge, représentant 18,5 km de réseau sécurisé.

De plus, le comité syndical a octroyé une aide supplémentaire de 20 €/ml pour résorber les fils nus dans le cadre d'un effacement coordonné des réseaux pour les communes rurales. En 2006, 24 communes ont bénéficié de ce dispositif permettant de réduire de plus de 6 km ce réseau fragile.



L'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE : 12 km de réseau construit

L'extension du réseau électrique consiste à prolonger le réseau de distribution publique pour raccorder un nouvel usager au réseau. La responsabilité de l'extension du réseau est déterminée par le cahier des charges de concession et dépend globalement de l'usage du nouveau point à desservir ainsi que de la puissance demandée. Le SDEC Energie et EDF sont donc maîtres d'ouvrage de ces travaux. La commission "Développement économique" étudie mensuellement les projets présentés et reçoit, si nécessaire, les élus afin de mieux appréhender les opérations.

En 2006, 1 683 000 € ont ainsi été consacrés au développement économique des communes, des communautés de communes mais aussi des activités artisanale, commerciale ou agricole.

La technique souterraine est recherchée et représente 98% des 12 km de réseau de distribution électrique construit en 2006. Le coût moyen d'une opération est de 20 500 € TTC.



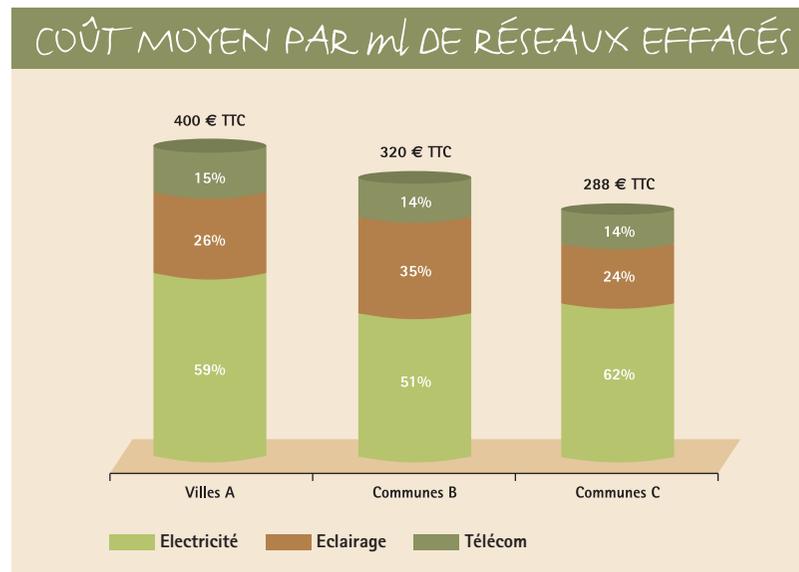
12 mois
pour un projet
d'effacement

L'EFFACEMENT COORDONNÉ DES RÉSEAUX : 60 km de voirie

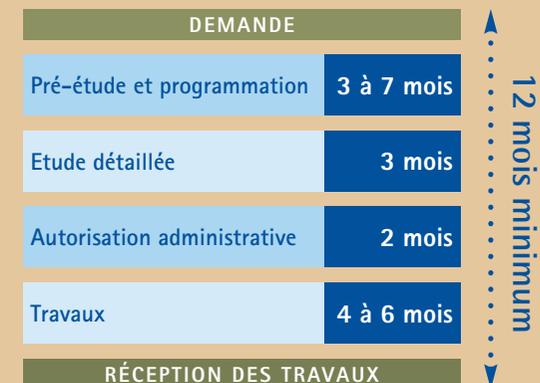
L'effacement coordonné des réseaux consiste à intégrer les trois principaux réseaux aériens souples (électricité, éclairage public et télécommunications) selon des technologies dites "discrètes" : la mise en souterrain et parfois l'accroche sur façade.

Les demandes des communes sont très soutenues. La commission départementale d'intégration des ouvrages dans l'environnement définit le programme annuel. Elle regroupe des représentants du Conseil Général, de la Direction Départementale de l'Équipement, des communes, de France Télécom, d'EDF et du SDEC Energie qui l'anime. Les fonds mobilisés représentent la moitié des investissements du SDEC Energie, soit plus de 13 millions d'euros. Le SDEC Energie est maître d'ouvrage de l'ensemble des effacements des réseaux du Calvados. A ce titre, il conçoit le projet, coordonne sa réalisation, contrôle les prestations.

En 2006, 123 opérations ont été réalisées permettant d'enfouir près de 60 km de chacun des trois réseaux.



La durée de réalisation d'un effacement coordonné de réseaux dépend de plusieurs facteurs : complexité du projet, coordination avec d'autres maîtres d'ouvrages, communes touristiques... En moyenne, entre la demande et la réception des travaux, 12 mois sont nécessaires.



22
.....
23

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : 800 réalisations

Le SDEC Energie, en tant que maître d'ouvrage sur le réseau d'éclairage, a investi en 2006 à hauteur de plus de 3 100 000 € TTC (hors éclairage effacement). 800 chantiers ont été réalisés au bénéfice de 289 communes.

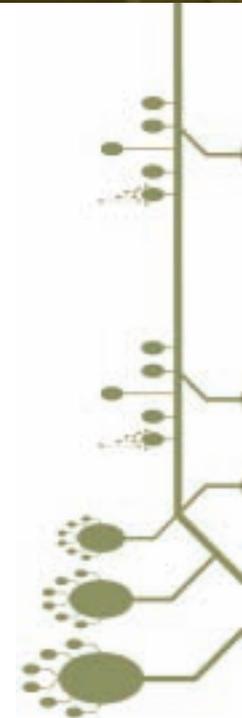
Dans la phase de conception des projets, le SDEC Energie met l'accent sur la qualité des matériels, le coût de fonctionnement de l'éclairage et son impact énergétique.

La part du coût énergétique dans le budget communal, l'important potentiel d'économie que représente pour la planète une gestion équilibrée de l'éclairage public, la qualité d'éclairage que doit assurer ces matériels la nuit, sont les enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Le SDEC Energie de par son

expérience, son savoir-faire et sa volonté d'inscrire son action dans la logique d'un développement durable doit proposer aux élus des solutions qui allient confort, qualité et bonne gestion.



L'EXPLOITATION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE LA SIGNALISATION LUMINEUSE

Le nombre de collectivités adhérentes est en augmentation puisqu'au 31 décembre 2006, adhèrent :

- **en éclairage** : 515 collectivités dont 9 communautés de communes, représentant un territoire de 549 communes ;
- **en signalisation lumineuse** : 47 collectivités dont 1 communauté de communes.

La maintenance de l'éclairage a intégré, en 2006, des services supplémentaires avec une prise en charge assurée à 100% par le SDEC Energie :

- la remise en état des ouvrages dans le cas de dommages occasionnés aux biens (accident, vol et dégradation) et dommages aux biens suite à un événement climatique exceptionnel. A ce titre, en 2006, 127 travaux de remise en état suite à des dommages ont pu être engagés, sur 85 communes et pour un montant global de 140 000 € TTC.
- les dépenses pour petites réparations éliminant ainsi, chaque année, quantité de devis élaborés pour des travaux de réparation de faible importance comme, par exemple, verrine de lanterne, serrure d'armoire, réfection de mise à la terre, remplacement portes de candélabres...

A ce titre, en 2006, 349 travaux de petites réparations ont pu être engagés pour un montant global de 55 000 € TTC.

La maintenance assure, dans ces missions d'exploitant, les réponses aux Demandes de Renseignements (DR) et aux Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). C'est ainsi que, pour l'année 2006, 4 849 réponses ont été envoyées à 209 déclarants de travaux différents.



À RETENIR

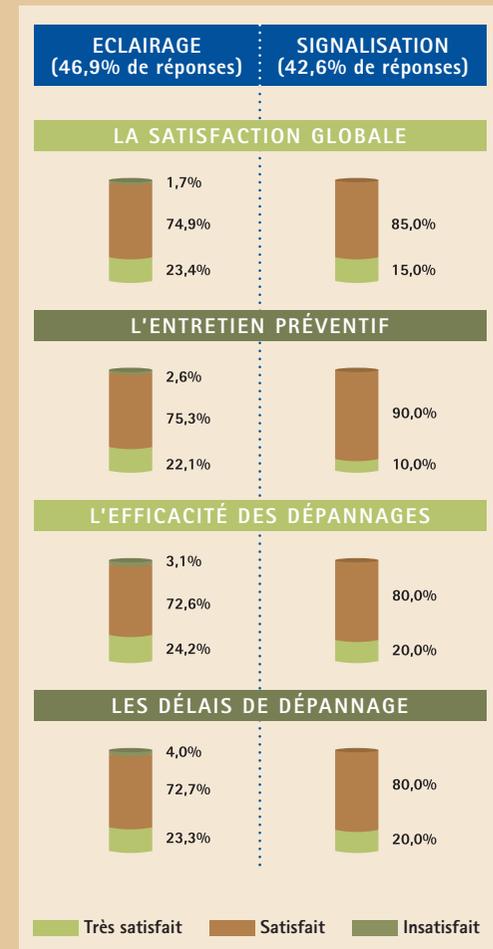
> Intégration de la fourniture d'électricité

Suite aux conclusions de la Préfecture, le Comité syndical du 19 octobre 2006 a adapté les conditions d'exercice de la compétence pour y intégrer la fourniture d'électricité :

- dès le 1^{er} mars 2007 pour l'établissement de nouveaux contrats,
- dans un délai de 6 mois à compter de cette date pour le changement de titulaire des contrats existants.

Le SDEC Energie assurera la réception, l'enregistrement, l'analyse et le mandatement du fournisseur d'électricité.

Les enquêtes confirment la satisfaction générale des collectivités adhérentes vis-à-vis du service proposé tant en éclairage qu'en signalisation lumineuse.



> **L'amélioration constante de la qualité et de la fiabilité des installations**

• **EN ÉCLAIRAGE**

L'amélioration du taux de pannes, la diminution du nombre de foyers vétustes et hors service ont contribué à l'amélioration de la qualité des ouvrages et du service aux usagers.

	AU 31/12/2005	AU 31/12/2006	EVOLUTION
• Nbre de communes	525	549	+ 4,6%
• Nbre d'appareils	62 383	64 718	+ 3,7%
• Taux de pannes	4,26%	4,01%	- 5,9%
• Foyers hors service	0,86%	0,86%	=
• Foyers vétustes	4,48%	4,24%	-5,4%



• **EN SIGNALISATION LUMINEUSE**

Bénéficiant des actions engagées sur la recherche et le traitement des causes de pannes, le taux de celles-ci a nettement diminué.

	AU 31/12/2005	AU 31/12/2006	EVOLUTION
• Nbre de communes	46	47	+ 2,2%
• Nbre de carrefours	103	105	+ 1,9%
• Taux de pannes	4,21%	3,34%	- 20,7%



La poursuite du programme de mise en conformité des feux tricolores a caractérisé l'essentiel de l'activité de travaux. Ainsi, 10 carrefours à feux ont été rendus conformes, alors qu'au 31 décembre 2006, 5 carrefours ne l'étaient pas encore, du fait :

- de travaux d'aménagement, à engager à court terme, et qui prévoient la suppression des feux tricolores,
- du financement permettant la réalisation des travaux en 2007,
- de travaux liés à un projet d'aménagement plus global sur la voirie et planifié en 2007.

LA SÉCURITÉ DES CHANTIERS

Fort du déploiement de sa politique de prévention auprès de ses agents, le SDEC Energie continue ses efforts en direction de la sécurité sur les chantiers. Cette préoccupation, partagée par toutes les entreprises de travaux, a conduit le SDEC Energie à élaborer un plan de prévention des risques, avec l'aide des prestataires et des partenaires tel que l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB).

Le plan de prévention des risques énumère les mesures

minimales de sécurité à respecter par les entreprises qui interviennent sur nos chantiers.

Ce document, applicable dès le mois de janvier 2007, renforce nos dispositifs de prévention mutuels, notamment par la pratique régulière d'audits "sécurité chantier".





En 2006, 1 152 kilomètres de plus. Si le chantier est loin d'être terminé, le réseau électrique aérien disparaît un peu plus chaque année. Le SDEC Energie a investi près de 20 millions d'euros en 2006 pour le seul enfouissement de ces lignes. *"Et ce n'est pas demain qu'on enterra le dernier kilomètre !", précise Michel Lechatellier, vice-président du SDEC Energie, chargé de l'environnement. "La part municipale de ce type de chantier reste coûteuse", reconnaît l' élu du syndicat, "et ce malgré les solutions financières mises en place par le syndicat pour réaliser ces travaux."*



Le SDEC Energie se préoccupe d'éliminer ce que l'on appelle, dans le jargon, les "verrues" : ces vieux transformateurs obsolètes qui défigurent le paysage. Chaque année, il organise des campagnes de démolition dans les communes impliquées. Les "transfo tours" sont remplacés par des postes socles plus accessibles et les postes en mauvais état sont repeints. Dans un même souci de préservation de l'environnement, les anciens poteaux en béton sont systématiquement recyclés pour en extraire le granulats et l'acier.

"2006 a été le point d'ancrage d'une coopération élargie avec EDF pour le traitement des déchets", se réjouit Michel Lechatellier. La collaboration est désormais bien établie entre les deux acteurs.

repères

MARS

Premiers travaux du groupe de travail SDEC Energie/EDF sur la valorisation des déchets

MAI

Mise en œuvre du tri des déchets de bureau (papier, déchets d'emballage)

JUIN

Reconstruction du marché de démolition des postes tours désaffectés

3

L'ENVIRONNEMENT

Michel Lechatellier

Vice-président
du SDEC Energie,
chargé de
l'environnement



Le SDEC Energie
fait chaque année
la chasse aux “verrues”
et aux fils nus et se préoccupe
du recyclage des poteaux
et des déchets.

- Les postes tours désaffectés
- L'amélioration esthétique des postes de transformation
- Les transformateurs déposés
- Les poteaux béton déposés
- Les sources lumineuses usagées
- Les déblais de tranchées
- La gestion des déchets de bureau



28
.....
29



JUILLET

Attribution du marché de concassage
des poteaux béton déposés



SEPTEMBRE

Partenariat avec le collège Daniel Huet
d'Hérouville-Saint-Clair pour la collecte des piles usagées



NOVEMBRE

Evaluation de la filière de collecte et de
traitement des sources lumineuses usagées

L'environnement n'est pas un vain mot au syndicat. De l'amélioration des paysages au traitement des déchets de chantier, les équipes du syndicat se mobilisent et "déroulent le fil" de l'éco-responsabilité dans chacune de leurs activités.



LES POSTES TOURS DÉSFFECTÉS

Les postes de transformation de type "tour" ont été construits au cours du siècle dernier lors des grands travaux d'électrification du territoire rural. Ces postes "tour" sont aujourd'hui progressivement remplacés par des postes plus modernes au cours de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité.

5 postes tours ont été démolis dans le cadre du marché de démolition et traitement des postes de transformation désaffectés de type cabine haute (poste tour). Le marché a été reconduit pour un an avec le groupement d'entreprises APPIA Basse-Normandie / Carrières de la Roche Blain. Le coût unitaire de démolition et traitement par poste est de 1 642,64 € HT.

L'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DES POSTES DE TRANSFORMATION

Testée en 2005, l'amélioration esthétique des postes de transformation est désormais inscrite dans le programme de travaux du syndicat et se décline, depuis 2006, en 4 actions :

- **L'entretien technique** correspond à des travaux de réparation nécessaires à la pérennité des postes (gouttière, lierre...). Il est réalisé et financé par EDF dans le cadre de ses obligations de concessionnaire.
- **L'embellissement** correspond à des travaux de nettoyage et de peinture avec coloris adaptés à l'environnement. Cette action concerne les postes de transformation bas et est réalisée par le SDEC Energie dans le cadre d'un programme spécifique validé par la commission Environnement.
- **La mise en valeur** correspond à l'intégration des postes dans l'environnement par des travaux de décoration,

végétalisation, etc. Cette action est réalisée par le SDEC Energie à partir d'un projet communal et après validation par la commission Environnement.

- **Le remplacement des postes tours en service** par des postes mieux intégrés dans l'environnement : cette action est réalisée dans le cadre du programme d'effacement des ouvrages électriques ou de renforcement du réseau lorsque des chutes de tensions sont avérées.

Afin de valider les projets d'embellissement, les communes concernées ont reçu un courrier d'information sur les nouvelles modalités financières. Peu de confirmations de projets ont été recensées. Le coût moyen d'embellissement d'un poste est estimé à 1 000 € TTC. Pour 2007, une convention en partenariat avec EDF est à l'étude pour faire réaliser les projets par des associations d'insertions.

Les transformateurs déposés

Les différents types de transformateurs, lorsqu'ils sont déposés, deviennent des déchets industriels banals (DIB) ou spéciaux (DIS) selon les quantités d'éléments toxiques qu'ils contiennent, principalement les polychlorobiphényles (PCB).

Lors des travaux, les transformateurs sont déposés par les entreprises sur une dizaine de sites dans le Calvados. Ces postes non utilisés subissent des analyses afin de déterminer leur devenir :

- ceux dont le taux de PCB est inférieur à 50 ppm seront détruits ou réparés s'ils peuvent l'être ;
- ceux dont le taux de PCB est supérieur à 50 ppm seront déclarés pollués et soumis à un traitement spécial (en référence au décret du 25 janvier 2001).

Ensuite, ces postes sont traités (détruits, réparés ou cédés). La destruction des postes pollués fait l'objet de l'établissement de bordereau de suivi des déchets dangereux (BSDD).

En 2006, la campagne d'analyse a concerné 179 transformateurs. 118 n'étaient pas pollués. La campagne de traitement a permis de réparer, dépolluer et/ou ferrailer 115 transformateurs.

Le SDEC Energie travaille à l'élaboration d'un marché de traitement des transformateurs déposés pour 2007 afin d'obtenir une prestation plus régulière dans le temps.



LES POTEAUX BÉTON DÉPOSÉS : 3 000 tonnes concassées

Le groupement d'achat SDEC Energie / EDF a réalisé, en 2006, une nouvelle mise en concurrence pour le marché de traitement des poteaux béton déposés. Le marché a été notifié en juillet à l'entreprise Carrières de la Roche Blain située à Fresney-le-Puceux pour un prix de 17,11 € HT par tonne de poteaux.

Un peu plus de 3 000 tonnes de poteaux béton ont été concassées en 2006 pour le compte du SDEC Energie et d'EDF sur le département du Calvados.

LES SOURCES LUMINEUSES USAGÉES : 11 257 lampes recyclées

Le SDEC Energie a intégré des clauses "environnement" dans son marché de maintenance, afin de s'assurer du respect de la réglementation en matière de recyclage des sources lumineuses usagées par les entreprises.

	2004	2005	2006
• Lampes déposées issues du renouvellement systématique	12 994	11 715	12 057
• Lampes déposées issues du changement de lampes	1 226	1 630	1 046
• Total de lampes déposées	14 220	13 345	13 103
• Lampes recyclées	12 908	26 371	11 257
• Taux de valorisation	91%	Non pertinent	86%

Pour l'année 2005, les entreprises de maintenance ont déclaré avoir fait recycler 26 371 sources lumineuses déposées. Cependant, ces données ne concernaient pas seulement le maître d'ouvrage SDEC Energie.

LES DÉBLAIS DE TRANCHÉES : 59 950 tonnes

Les déblais issus des tranchées réalisées par les entreprises de travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDEC Energie sont composés de croûtes d'enrobés et de matériaux divers (terres, sables, pierres). Les déblais divers sont :

- soit réutilisés sur place en remblaiement : 8 655 tonnes,
- soit enfouis en centres d'enfouissement techniques adaptés : 50 319 tonnes.

Les croûtes d'enrobés sont soit enfouies en centres d'enfouissement techniques adaptés, soit recyclées par des entreprises spécialisées : 972 tonnes en 2006. A noter que les données sont issues des déclarations annuelles des entreprises de travaux et ne concernent pas uniquement les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDEC Energie (données variables selon les entreprises).



LA GESTION DES DÉCHETS DE BUREAU

> Le papier

Le tri des papiers de bureau a été mis en place en mai 2006. Le projet a été communiqué à l'ensemble des agents lors de la réunion du personnel du 19 mai 2006. Les bannettes pour le tri ont été distribuées et des poubelles spécifiques ont été placées dans les locaux de reprographie. Ce tri s'inscrit dans le cadre plus large du tri sélectif des déchets de bureau assimilés à des déchets ménagers dont la collecte est réalisée par la communauté d'agglomération Caen-la-Mer. Ainsi, les déchets d'emballage recyclables sont aussi triés au SDEC Energie (bouteilles en plastique, cartons, etc).

CONSOMMATION DE PAPIER	2005	2006
• Nb de ramettes de papier blanc A4 consommées par an	1 100	1 000
• Poids total en kg par an	2 817	2 561
• Poids par agent en kg par an	60	55
• Evolution 2005/2006		- 9%
• Economie réalisée par an		256 kg

Le SDEC Energie, parallèlement au tri, s'est fixé un objectif de diminution de 10% de la consommation de papier. Pour favoriser la diminution de la consommation de papier, un mode opératoire a été communiqué pour que chaque agent installe le mode recto/verso par défaut pour ses impressions à distance.



> Les piles

Un partenariat a été établi avec le collège Daniel Huet d'Hérouville-Saint-Clair pour la collecte des piles usagées, en septembre 2006. Les agents du SDEC Energie disposent de boîtes pour la collecte des piles dans les locaux de reprographie. Au mois de juin 2007, après pesée, le collège a collecté les piles pour les acheminer à un prestataire pour recyclage.

> Les cartouches d'encre et de toner d'impression

En 2006, 169 cartouches d'encre et/ou de toner ont été consommées par le SDEC Energie pour la réalisation en interne des impressions, fax et photocopies. Les cartouches vides sont stockées, puis collectées par l'entreprise JBB Collecte pour être recyclées.



Quels déchets dans quelle poubelle ?
Appuyez sur les boutons et regardez
la réponse sur les poubelles

journaux
boîtes en carton
pluchures
bouteilles plastique

vaisselle cassée
verres souillés
boîtes usées
marc de café



Cuire

Sensibiliser et informer le public sur les économies d'énergie et la lutte contre l'effet de serre fait partie intégrante des priorités du syndicat. "Nous le faisons d'une part auprès des collectivités en leur proposant des études et des conseils sur leurs consommations d'énergie", rappelle Évelyne Humann, vice-présidente du SDEC Energie, "mais aussi auprès du grand public à travers la Maison de l'Énergie". Depuis la rentrée 2006, cet espace ludique destiné aux ménages et aux professionnels, a élargi son ouverture aux scolaires grâce à la mise en place d'ateliers pédagogiques adaptés. Avec près d'un millier d'élèves accueillis au cours de l'année scolaire, l'initiative est un franc succès.

Le SDEC Energie relaie également des concours nationaux tels "ma planète en tête" sur le thème du développement durable, et dont le 2^{ème} prix national de l'édition 2006 a été attribué à l'école de Garcelles-Secqueville. "Parce qu'ils sont les citoyens de demain, il est important de sensibiliser les enfants. À travers eux, nous touchons également les familles", souligne Evelyne Humann.

Cher à la vice-présidente, le travail mené auprès des populations en difficulté pour les aider à réduire leurs consommations d'énergie, s'accroît. Que ce soit par des campagnes d'information ou à travers des partenariats avec l'Agence nationale de l'habitat par exemple, les actions se multiplient. "Nous allons aussi travailler avec le Pays du Bessin au Virois sur une campagne de promotion des énergies renouvelables", indique Evelyne Humann, et de conclure : "tout ce travail est assez nouveau pour nous, mais n'en demeure pas moins passionnant."



repères

MARS

Les espaces Info Energie tiennent un stand au Salon de l'Habitat

AVRIL

Les élus se forment sur les chaufferies au bois

MAI

Trévières choisit le solaire pour l'eau chaude du camping municipal et reçoit le 1^{er} prix du développement durable

4

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Evelyne Humann

Vice-présidente
du SDEC Energie,
chargée du suivi
de la maîtrise
de l'énergie

Dans le cadre
de sa mission de
sensibilisation des collectivités
et du public aux économies
d'énergie et à la lutte contre
l'effet de serre, le SDEC Energie
renforce ses actions auprès
des scolaires.

La Maison de l'Energie

Le conseil énergie aux collectivités

Le conseil énergie aux consommateurs

L'aide et le soutien à l'utilisateur en difficulté



34

35

JUIN

Le SDEC Energie participe à la
Semaine du Développement Durable

SEPTEMBRE

La Maison de l'Energie fait sa rentrée en accueillant
les classes de CM1-CM2 et 6^{ème}-5^{ème}

Pour comprendre l'utilité d'adopter des comportements citoyens face à la préservation des ressources naturelles, la Maison de l'Énergie place le visiteur au cœur des problématiques environnementales et lui propose les gestes qu'il peut appliquer au quotidien pour participer à la réduction des gaz à effet de serre.

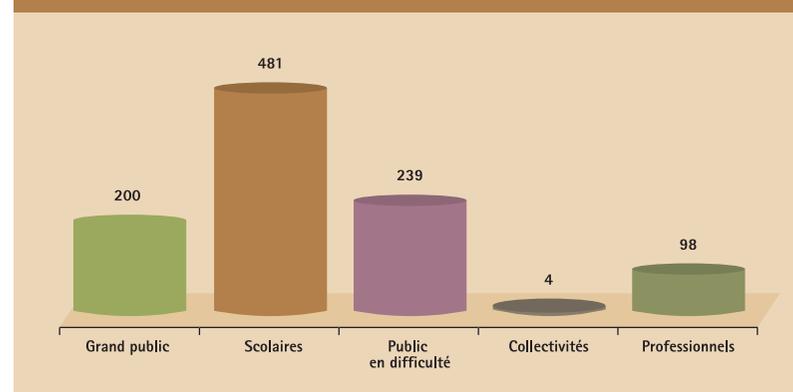


LA MAISON DE L'ÉNERGIE

La Maison de l'énergie du SDEC Energie porte sa priorité sur l'éducation des jeunes à l'environnement et aux économies d'énergie pour sensibiliser et agir pour l'avenir. Cet outil, ouvert au public, aux groupes professionnels et scolaires, a vu son nombre de visiteurs croître.

Il est devenu un support grandeur nature pour les enseignants et éducateurs qui souhaitent valoriser un projet lié au développement durable.

VISITEURS DE LA MAISON DE L'ÉNERGIE EN 2006



> Bilan des actions :
1 022 visiteurs

Le SDEC Energie a renforcé ses actions par le biais d'espaces ludiques, accessibles à tous. La Maison de l'Energie a reçu 1 022 visiteurs en 2006. Cette ouverture au public a rencontré un vif succès notamment auprès des scolaires.

Le SDEC Energie organise également des visites guidées à destination du public en difficulté, sur la demande de responsables d'associations.

> Le programme d'actions

La visite de la Maison de l'Energie s'articule autour de **3 espaces** permettant une interaction et des échanges avec le public.

1 L'ESPACE "DÉVELOPPEMENT DURABLE"

Cet espace, composé de panneaux et maquettes, présente :

- le rôle de l'effet de serre,
- l'effet de serre additionnel,
- la répartition des émissions des gaz à effet de serre par pays et par activités,
- la fonction de la couche d'ozone,
- le réchauffement climatique et ses effets sur la planète,
- les conséquences de la pollution sur la santé.

2 L'ESPACE "EFFET DE SERRE"

Cette animation, à base d'expérimentations, permet au jeune public, en groupe, d'émettre des hypothèses, de chercher des explications pour comprendre la problématique du changement climatique (effet de serre naturel et anthropique, rayons infrarouge et ultraviolet, visualisation d'un gaz, pollution atmosphérique et la montée du niveau des océans).



3 LE LOGEMENT ÉCONOME

Le SDEC Energie informe et conseille les consommateurs sur l'utilisation de l'énergie. Le syndicat vise plusieurs publics de façon à adapter son intervention :

- les usagers en difficulté, par des conseils d'utilisation des équipements électroménagers, du chauffage, des modes d'aération du logement ;
- le grand public, par une information générale sur les économies d'énergie, sur le choix des énergies renouvelables ;
- les collectivités locales, avec une information ciblée sur la gestion de l'énergie consommée sur la commune (bâtiments communaux, éclairage public, signalisation lumineuse, etc) ;
- les scolaires, par des animations au sein de la maison de l'énergie.



Dans un logement grandeur nature,

le visiteur peut découvrir à travers la cuisine, la salle de bain et le salon, nombre d'astuces et de bonnes pratiques pour réduire ses consommations d'énergies, d'eau et pour bien choisir ses équipements.



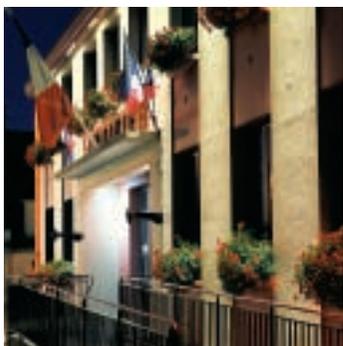
LE CONSEIL ÉNERGIE AUX COLLECTIVITÉS

Depuis 1997, le SDEC Energie œuvre dans le domaine du conseil et des études énergie auprès de ses collectivités adhérentes. La demande des collectivités est en forte croissance et l'offre de service se développe.

> Les études de fonctionnement

Ces études permettent aux communes d'évaluer le coût supplémentaire ou l'économie lors de la mise en permanent de l'éclairage, de l'extension ou de la réduction de la durée d'éclairage, de variation de puissance... En 2006, 7 communes ont bénéficié d'une telle étude (Mouen, Courseulles-sur-Mer, Dozulé, Fleury-sur-Orne, Glos, Blainville-sur-Orne et Ablon).

En plus de ces adaptations, le SDEC Energie réalise, en partenariat avec l'ADEME, des études énergie auprès des communes. Ces études peuvent porter sur l'ensemble des points de consommation de la commune ou sur des questions plus précises, de choix énergétique, etc.



> Les études globales

Ces études énergétiques portent sur l'ensemble du patrimoine d'une commune, et établissent un constat sur l'utilisation de l'énergie, ainsi que des conseils sur la maîtrise des consommations, l'élaboration d'un programme d'actions et la mise en place d'indices. En 2006, une étude globale a été réalisée sur la commune d'Epron.

> Les études spécifiques

Ces études, réalisées par le SDEC Energie, donnent des orientations aux élus lorsqu'ils projettent de rénover un bâtiment communal ou lorsqu'ils rencontrent un problème particulier avec un bâtiment (inconfort, puissance plus adaptée). En 2006, 2 études spécifiques ont été réalisées pour les communes de Villerville et de Mézidon-Canon.

Le conseil Energie aux consommateurs

Le SDEC Energie est labellisé Espace Info Energie. Il organise ainsi des animations ou apporte des conseils individualisés aux consommateurs pour maîtriser les dépenses d'énergies.

• LE CONSEIL INDIVIDUALISÉ

Les Espaces Info Energie sont destinés à informer tout public (les particuliers, les collectivités, le public en difficulté, les scolaires, les professionnels...) sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre... Ils sont au nombre de 5 pour la Basse-Normandie.

En 2006, 237 contacts individuels ont été réalisés, répartis comme suit :

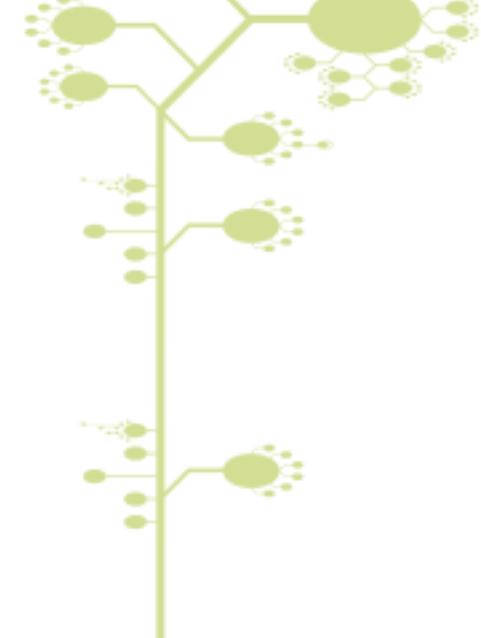
- les sollicitations directes des usagers qui s'opèrent à 54% par téléphone, 15% par mail et 14% par des visites au sein de nos locaux ;
- les demandes des usagers sont diverses et variées. Cependant, on observe que l'essentiel des demandes porte sur le solaire thermique, le bois énergie, les pompes à chaleur, et les aides financières à

l'acquisition d'équipement à énergie renouvelable et d'équipement performant.

• LES ANIMATIONS

Le SDEC Energie participe à des actions d'information du public sur l'ensemble du territoire du Calvados. Il est intervenu en partenariat avec les Points Info 14 sur la gestion de l'énergie dans l'habitat, sensibilisant ainsi plus de 60 personnes.

Dans le cadre des Espaces Info Energie bas-normands, le SDEC Energie anime également des stands sur les foires et salons, tels que le Salon de l'Habitat (700 personnes), les 3^{èmes} journées du développement durable à Louvigny (50 personnes) et l'inauguration du parc thématique sur les déchets en partenariat avec le SEROC (40 contacts).



> L'accompagnement de projet

Le SDEC Energie participe à la rédaction de cahiers des charges, notamment pour une étude ponctuelle, et accompagne les collectivités, tout au long et à chaque étape de leur projet de construction ou de rénovation. Ainsi, 4 communes ont bénéficié de ce service en 2006 : Martragny, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, Bayeux et Bretteville-l'Orgueilleuse.

Le syndicat a également accompagné la commune de Trévières pour la rénovation de l'installation en eau chaude du camping. L'étude de faisabilité, les préconisations de matériels et le cahier des charges réalisés par le syndicat ont conduit la commune à opter pour une solution solaire. Devenu le 1^{er} camping municipal solaire du département, le projet de Trévières a reçu le 1^{er} prix du développement durable de la Caisse d'Épargne.

> Le suivi des consommations d'énergie

Cette offre de service récente a été réalisée en 2006 sur la commune de Trévières.

> Le conseil

Délivré par le SDEC Energie dans le cadre des "Espaces Info Energie", le conseil prend plusieurs formes :

- le conseil individuel essentiellement téléphonique : accompagné ou non d'une visite, il permet de prendre contact, de cerner le besoin et d'apporter des réponses adaptées. En 2006, 28 collectivités ont été conseillées ;
- la mise à disposition de documents d'information ;
- les animations : des visites de la Maison de l'Énergie et de sites sont organisées, et permettent de sensibiliser à la maîtrise de l'énergie et à l'utilisation des énergies renouvelables ;
- l'organisation de journées d'information sur des thèmes tels que le bois énergie, le solaire thermique dans les campings.



L'AIDE ET LE SOUTIEN À L'USAGER EN DIFFICULTÉ

Partenaire du Fonds de Solidarité Energie depuis 1995, le SDEC Energie a participé en 2006 à hauteur de 81 600 €, pour un budget global de 658 600 €. En 2006, le Fonds de Solidarité Energie a aidé 3 020 familles pour un montant moyen de 168 € par dossier.

Au-delà de sa participation financière, le SDEC Energie propose des actions de prévention à destination du public en difficulté.

> Les visites techniques

Certaines familles bénéficient de la visite d'un conseiller énergie du SDEC Energie pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'habitat. En 2006, le SDEC Energie a réalisé 41 visites. En complément, 4 dossiers ont été confiés à titre expérimental au Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT) pour la réalisation de travaux.

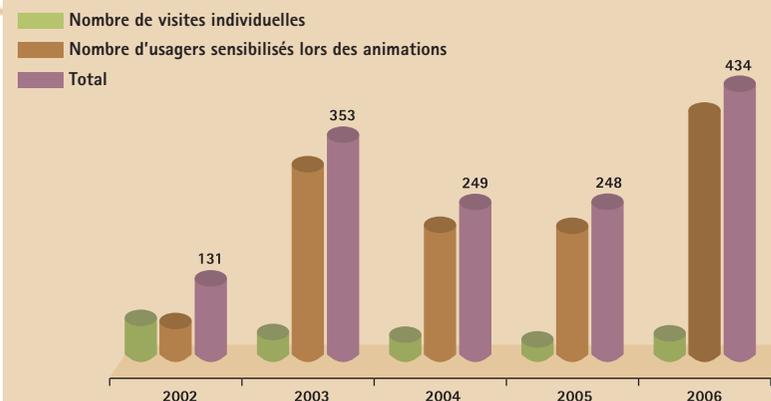
> Les actions d'information

• LES JOURNÉES SANTÉ

Le SDEC Energie est intervenu comme partenaire auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et du Conseil Général à l'occasion de 11 journées santé en faveur d'un public RMIste.



USAGERS EN DIFFICULTÉ SENSIBILISÉS AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



• LES INTERVENTIONS SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le SDEC Energie est intervenu sur la maîtrise de l'énergie le 14 mars 2006 à la demande du Centre d'Information pour le Droit des Familles. D'autre part, il a participé à la semaine de lutte contre le surendettement du 6 au 9 novembre 2006 organisée par le centre communal d'action sociale de Lisieux.

• LES VISITES DE LA MAISON DE L'ÉNERGIE

Depuis l'inauguration de la Maison de l'Énergie et de son logement économe, le SDEC Energie a organisé des visites guidées à destination du public en difficulté sur la demande de responsables d'associations diverses. 16 visites guidées ont été organisées en 2006, ce qui représente un total de 209 personnes. Ces animations concernent essentiellement des bénéficiaires d'associations de réinsertion professionnelle.



À raison d'une à deux réunions par an, les dix-huit CLI intégrant les périmètres des communautés de communes semblent répondre aux attentes des élus. "Les adhérents ont bien compris la préoccupation majeure du SDEC Energie d'être un outil privilégié de proximité," explique Bruno Destors, Vice-Président du SDEC Energie chargé des relations avec les adhérents. "Ces réunions permettent aux nombreux maires ou à leurs délégués de s'informer sur les dernières nouveautés, d'exprimer leurs besoins mais aussi de faire le point sur les études et les chantiers en cours avec les techniciens du SDEC Energie." Un Vice-Président qui note pour l'année 2006 la poursuite des efforts du syndicat afin d'offrir à tous les abonnés une même qualité de courant. "Nous devons continuer à travailler dans ce sens et garantir le même service sur l'ensemble du territoire, pour les ruraux comme pour les urbains."

À auparavant, les communes pouvaient emprunter pour financer les réalisations et inscrivait les dépenses en investissement. "Depuis 2006," explique Claude Massin, Vice-Président en charge des finances, "le système de contribution amène la collectivité à inscrire la dépense en section de fonctionnement." Dorénavant, le SDEC Energie contracte l'emprunt et avance la trésorerie aux communes qui le remboursent sur 6 ou 12 ans. "Au final," poursuit l'élu, "l'opération est neutre pour la commune, voire plus avantageuse puisque le premier remboursement intervient un an après l'achèvement des travaux."

Devant le succès rencontré par cette mesure, le SDEC Energie a décidé de porter l'ensemble de l'enveloppe des crédits de 2 à 4 millions d'euros et de proposer aux adhérents un remboursement jusqu'à 18 ans. "Etre au plus près des besoins des collectivités adhérentes est notre mission première. Cette mesure comme les efforts importants que le SDEC Energie consacre à l'information de ses adhérents prouvent que nous sommes sur la bonne voie."



Bruno Destors

repères

FÉVRIER

Le Comité syndical se réunit à Ranville

MARS

Le syndicat réussit son 2^{ème} audit de suivi de la certification

MAI

500 professionnels aux 1^{ères} Journées Métiers EDF - Réunion du personnel à Coquainvilliers

JUIN

L'école de Garcelles-Secqueville remporte le concours "Ma planète en tête"

Bruno Destors

Vice-Président
SDEC Energie,
chargé des relations
avec les adhérents



LA GESTION DU SYNDICAT



Etre au plus près
des 707 communes
membres du syndicat est une
des missions du SDEC Energie.
Elle est assurée notamment par
les réunions des Commissions
Locales d'Information (CLI).

Claude Massin

Vice-Président
SDEC Energie,
chargé des finances



Etre à l'écoute des adhérents
reste l'axe essentiel du
travail du SDEC Energie.
Une des preuves en 2006 : le succès
du nouveau service permettant
aux communes d'étaler dans le
temps leurs dépenses de travaux.

- Les assemblées
- Les Commissions Locales d'Information
- Les achats et finances
- Les ressources humaines
- Le développement
- L'information géographique
et l'informatique
- La qualité
- La communication



Claude Massin



SEPTEMBRE

Le Congrès de la FNCCR se tient
à Bordeaux



OCTOBRE

Plus de 700 élus participent aux Commissions Locales
d'Information - Le Comité syndical se réunit à Mondeville



NOVEMBRE

Les Syndicats d'énergie bas-normands
débatent de l'état du réseau électrique

Le syndicat est une collectivité locale, qui vit par les décisions prises par ses élus. Malgré son nombre d'adhérents, l'étendue de son territoire et le déploiement de ses compétences, le syndicat ne néglige pas la proximité avec ses adhérents et met en œuvre les actions pour répondre à cette priorité du syndicat.



LES ASSEMBLÉES

> Les adhérents

Suite à la mise en œuvre des statuts du syndicat et du transfert des compétences à la carte, le nombre des collectivités adhérentes augmente régulièrement par le double effet :

- de la dissolution progressive des syndicats d'électricité de base et de l'adhésion directe des communes : au 31 décembre 2006, le Préfet a prononcé par arrêté la dissolution de 3 syndicats d'électricité de base (représentant 30 communes) qui viennent s'ajouter aux 28 syndicats déjà dissous. Les 213 communes appartenant à ces syndicats ont délibéré en faveur de la dissolution et de leur adhésion au SDEC Energie. Il s'agit des syndicats locaux de Pont d'Ouille, de La Vallée de la Druance et de la Région de Vire.
- par les demandes d'adhésion directe au SDEC Energie de collectivités ayant décidé le transfert des compétences éclairage ou signalisation lumineuse : 3 nouvelles communautés de communes (Cingal, La Vallée d'Auge et Vassy) et 47 communes.

Ainsi au 31 décembre 2006, l'état des adhésions s'établit comme suit :

	ÉLECTRICITÉ		ÉCLAIRAGE		SIGNALISATION	
	AU 31/12/2005	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005	AU 31/12/2006
• Communes	628	670	442	469	43	47
• Syndicats de base	7	4*				
• Communes d'un syndicat de base adhérentes à l'éclairage et/ou à la signalisation			47 (sur 47)	33 (sur 32)	2 (sur 2)	2 (sur 2)
• Communautés de communes			5 (41 communes)	8** (61 communes)		1

* Syndicats de base de Beuvronnet, Fervaques, Meulles et Ryes

** Communautés de communes de Bény Bocage et Cingal (pour les installations de la communauté de commune), Cabalar, Entre Thue et Mue, Plaine Sud de Caen, Vallée d'Auge, Val de Seulles et Canton de Vassy (pour le compte de leurs communes)

Les Commissions Locales d'Information

> Le comité syndical et le bureau

Le comité, organe délibérant du syndicat, s'est réuni 3 fois en 2006, les 3 février, 16 mars et 19 octobre.

La mise en œuvre des statuts du syndicat implique l'exercice des modalités de vote en fonction des compétences transférées :

- tous les délégués prennent part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à tous les membres et notamment pour l'élection des membres du bureau syndical, le vote du budget, l'approbation du compte administratif, le vote des aides financières et les décisions relatives aux statuts du SDEC Energie ;
- pour les décisions spécifiques à chacune des compétences, prennent part au vote les délégués représentant les collectivités membres ayant transféré la compétence correspondante.

Chacun des comités a été préparé au cours de 10 réunions de bureaux et de 39 réunions de commissions de travail (commission d'appel d'offres, finances, énergie, développement économique, concession, travaux, environnement, commission consultative du service public).



Créées en 2003 avec la mise en place des nouveaux statuts du SDEC Energie, les commissions locales d'information permettent aux élus des collectivités adhérentes de s'exprimer sur les sujets d'actualité, dans le cadre de réunions locales. Commissions à échelle humaine, regroupant en moyenne une quarantaine de communes, elles sont des lieux d'échanges, d'information et de consultation, et concourent au développement des relations de proximité avec les adhérents. Réunies dans une commune de chaque secteur, elles sont un moment privilégié permettant d'échanger et de poser des questions sur les sujets d'actualité de l'énergie, du syndicat et des communes, en comité restreint.

18 commissions géographiques ont été constituées dont 17 commissions tenant compte des périmètres des communautés et 1 commission spécifique regroupant les villes de catégorie A. Les commissions sont



organisées, sur invitation, dans l'une des communes du secteur géographique concerné. Un élu, rapporteur auprès du bureau syndical des travaux et des propositions des élus participant aux commissions, coordonne les réunions des CLI. Sont conviés les élus des communes adhérentes (délégués et maires), les représentants des communautés et des organismes partenaires du SDEC Energie (Conseil Général, EDF Distribution Calvados, France Télécom...).

En début et en fin de réunion, les services techniques du SDEC Energie se tiennent à la disposition des élus sur un point d'information, pour répondre à leurs questions particulières sur les études et travaux en cours ou en projet.

Les Commissions Locales d'Information se sont réunies au cours du dernier trimestre 2006. Sur les 707 communes que compte le syndicat, 65% des communes ont participé, représentées par leur délégué ou leur maire, soit 12% de plus qu'en 2005. Les CLI 2006 ont coïncidé avec les débats à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi relatif au secteur de l'énergie. Les participants ont donc pu évoquer un sujet particulièrement sensible pour les usagers et ont majoritairement exprimé leur attachement au service public de l'énergie.

> De l'emprunt à la contribution

Depuis 2006, le SDEC Energie propose à ses adhérents d'étaler le versement de leurs participations aux travaux. 61 demandes d'étalement, correspondant à 2,7 M€ de participations, ont été transmises au SDEC Energie. Ces étalements seront suivis sur les 6, 12 ou 18 prochaines années (selon les cas).

LES ACHATS ET FINANCES

> Les finances

En 2006, les dépenses réelles se sont élevées à 31,5 M€ dont 26,25 M€ consacrés aux investissements.

4 441 mandats et **2 495 titres de recettes** ont été émis.

> Les achats

Début 2006, le SDEC Energie a renouvelé ses marchés de travaux, passés selon la procédure de l'Appel d'Offres Ouvert.

22 marchés passés selon la procédure adaptée ont été attribués. Ces marchés recouvrent tous les secteurs de l'activité du SDEC Energie, qu'il s'agisse de logistique intérieure (fournitures administratives, carburants...) ou de fournitures et services en lien direct avec les travaux réalisés (fourniture de postes de transformation, traitement des poteaux béton...).

LES RESSOURCES HUMAINES

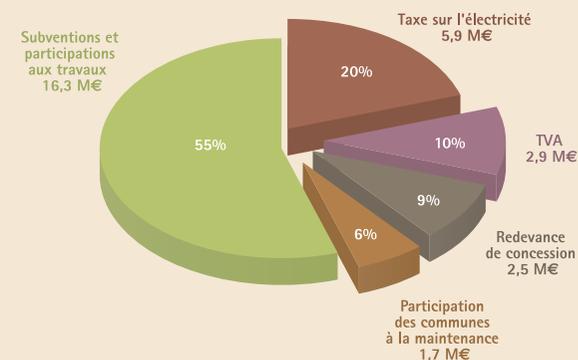
> Les effectifs : 46 agents

Au 31 décembre 2006, l'équipe du SDEC Energie se maintient à 46 agents, avec 2 départs (mutation) et 2 recrutements (dont une pérennisation d'un poste d'un agent mis à disposition par le Centre de Gestion). L'effectif (constitué de 25 hommes et 21 femmes) est composé de 26 agents de la filière technique et de 20 agents issus de la filière administrative. La moyenne d'âge se situe à 38 ans. La répartition en fonction des différentes catégories est de : 13 agents en catégorie A, 20 en B et 13 en C.

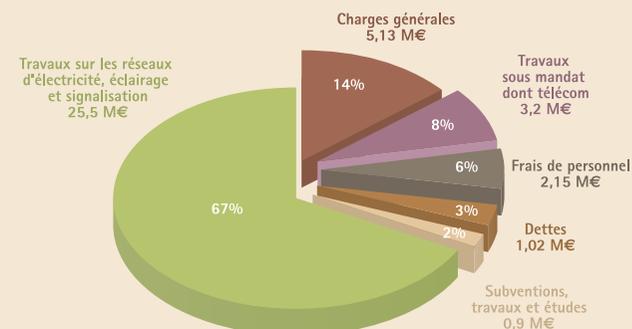
38 agents sont titulaires d'un grade de la fonction publique territoriale et 8 sont employés sous contrat à durée déterminée en qualité d'agent non titulaire.



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?



L'organigramme du SDEC Energie

> Les promotions

L'intégration de la réforme statutaire des catégories C a permis à l'ensemble des agents administratifs de devenir adjoints administratifs et de bénéficier d'une revalorisation indiciaire.

Trois agents du SDEC Energie sont lauréats du concours de technicien et ont été nommés sur ce cadre d'emploi en 2006.

> La formation

50 700 € ont été consacrés à la formation permettant l'organisation et le financement de 240 jours de formation continue, 7 cycles de formation initiale et 9 préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale. Cela représente une moyenne de 5 jours de formation par agent durant l'année 2006.

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général	Jean-Louis LECLERC
Directeur Adjoint	Alain LE MOIGNE
Directeur Adjoint chargé des travaux	Bruno DELIQUE
Assistante de direction	Laurence LEBORGNE
Responsable des assemblées	Elise LAURENT
Accueil / Secrétariat de direction	Christelle BIGOT Nathalie VOISIN

DÉPARTEMENTS OPÉRATIONNELS

CONCESSIONS

Directeur
Stéphane LEBARBIER
Adjoint
Wilfried KOPEC
Techniciens contrôle des concessions
Loïc CORDON
David MAILLARD
Assistante
Cécile LE QUELLEC

ENERGIE ENVIRONNEMENT

Directeur
Alban RAFFRAY
Adjoint
Laurent PORTAFAIX
Technicienne conseils et informations Energie
Alicia PRINGAULT
Maison de l'Energie
Marie-Julie PERRIN
Technicienne Environnement
Séverine LANGEARD
Assistante
Claudine DIEZ

TRAVAUX

Directeur Adjoint chargé des travaux Bruno DELIQUE
Assistante administrative Florence CIRETTE
Technicien Qualité Christophe LEMOIGNE

• **EXPLOITATION MAINTENANCE**
Ingénieur responsable Alain DIDIER
Technicien Exploitation Eclairage Laurent SAMSON
Technicien Exploitation Signalisation Christophe LEMOIGNE
Assistants techniques Christine CONDETTE
Carol MARGUERITTE

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Directeur Bernard CARPENTIER
Assistante administrative Florence CIRETTE

LES ÉQUIPES TECHNIQUES

OUEST	Technicien coordonnateur Frédéric LEROY Technicienne ingénierie Réseaux Chantal LAISNE Technicien ingénierie Eclairage Dany FAURE Assistante technique Sandrine BONNEGENT
EST	Technicien coordonnateur Mickaël BONNEGENT Technicien ingénierie Réseaux Vincent GLOWACZ Technicien ingénierie Eclairage Eric COLOMBERT Assistante technique Roseline GOMBERT
CENTRE	Technicien coordonnateur Yannick RODRIGUEZ Technicien ingénierie Réseaux Philippe LANDREIN Technicien ingénierie Eclairage David VAUDORNE Assistante technique Christelle GILLES

RENFORCEMENT-EXTENSION

Techniciens Etudes Et Travaux Enrique FUNICA
Dominique MARGUERIN
Assistante technique Christine RADIGUET

PÔLES FONCTIONNELS

• COMMUNICATION DOCUMENTATION

Responsable
Sandrine MARIE

• RESSOURCES HUMAINES

Responsable
Méline MARCHISYN
Assistante
Laurence JOSSIN

• ACHATS-FINANCES

Responsable
Arnaud LEBRET
Adjointe aux finances
Danielle FISCHER
Adjointe aux achats
Patricia MOYROUD
Assistants aux finances
Véronique HUBERT
Arnaud CHITEL
Vérification des factures
Christelle BIGOT
Nathalie VOISIN

• QUALITE-SECURITE

Responsable
Alban RAFFRAY
Adjointe à la qualité
Séverine LANGEARD

• INFORMATIQUE-SIG

Responsable
François THOMAS



> La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières (GPEC)

Le SDEC Energie a déployé une démarche de GPEC dont les objectifs sont :

- l'évaluation des compétences des agents (entretiens annuels d'évaluation, fiche de poste intégrant les objectifs individuels, diagramme de compétences) ;
- la maîtrise et la prévision de l'évolution de la masse salariale ;
- la détermination des profils de recrutement ;
- l'adaptation des nouveaux arrivants (livret d'accueil et tutorat) ;
- la préparation des départs en retraite.



L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET L'INFORMATIQUE

> L'information géographique

En 2006, la mise en place d'un outil de publication SIG (Système d'Information Géographique) permet désormais de consulter tout ou partie des données géographiques dont le SDEC Energie dispose, via un navigateur WEB. Cet outil permet aussi de réaliser les projets de travaux en électricité et en éclairage public.

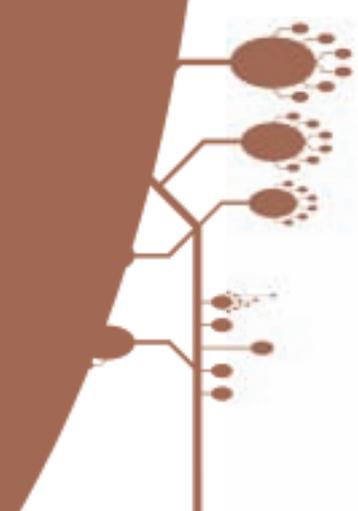
Utilisé en intranet dans un premier temps, le SDEC Energie va ouvrir, au cours du deuxième trimestre 2007, un service Internet sécurisé (Extranet), dédié à la consultation cartographique des plans d'éclairage public pour les collectivités qui ont transféré cette compétence au syndicat.

Par ailleurs, il faut noter :

- l'intégration des réseaux électriques HTA et BT (moyenne échelle) dans la base de données géographiques du SDEC Energie. Ces réseaux sont visualisés à partir de l'outil de publication décrit ci-dessus. Ainsi, le concessionnaire ne livre donc plus de plans papiers au SDEC Energie ;
- l'acquisition mutualisée de la BDTopo de l'IGN dans le cadre d'une convention de groupement de commande pilotée par le Conseil Régional de Basse-Normandie et réunissant 33 partenaires ;
- la production de plans, cartes et autres documents à l'usage principalement des services mais aussi des collectivités adhérentes.

LE DÉVELOPPEMENT

Le SDEC Energie a participé en 2006 à la révision du schéma d'implantation des éoliennes dans le département du Calvados. Cette initiative, prise conjointement par le Préfet du Calvados et le Conseil Général, a permis au SDEC Energie de faire valoir son point de vue sur le sujet au cours des travaux réalisés. Les principes généraux retenus au cours de ces travaux se résument de la manière suivante : *"l'éolien, certes, mais pas n'importe où et pas n'importe comment"*.



> L'informatique

Le SDEC Energie continue de faire évoluer son infrastructure réseau afin de maintenir des niveaux de performance satisfaisants. Ainsi, 37 500 € ont été utilisés pour l'acquisition ou le renouvellement d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables, PC et serveurs. Par ailleurs, la sécurité de la salle informatique a été renforcée par un système automatique d'extinction incendie. Le SDEC Energie a également consacré près de 103 000 € aux logiciels en 2006 (SIG, logiciel de travaux, migration de la messagerie et BDT Topo). En dehors du maintien à niveau des infrastructures en place, le SDEC Energie envisage une solution de secours en cas de panne, destruction totale ou partielle de son local informatique.

À RETENIR

> 3^{ème} année de certification

Le SDEC Energie termine son premier cycle de certification ISO 9001 avec succès. Le groupe AFAQ AFNOR Certification a renouvelé sa confiance. Avec une démarche qualité conçue et utilisée comme un outil d'amélioration, le SDEC Energie, souligne l'auditeur, est "un organisme à l'écoute de ses clients". Plusieurs points forts ont été mis en avant, tels que l'engagement de la direction, le déploiement des objectifs ou encore l'effort de formation. Dans une logique d'amélioration continue, des axes de progrès restent à explorer. Raison pour laquelle, le SDEC Energie s'engage, dès 2007, dans un nouveau cycle de certification.

LA COMMUNICATION

Les dossiers actuels sont porteurs d'avenir. Ils exigent un suivi et une attention constante. Ils demandent aussi à être partagés par tous : par les collectivités adhérentes, par les partenaires, qu'ils soient publics ou privés, ainsi que par les consommateurs d'énergie. Présenter son action, faciliter l'usage du syndicat, renforcer ses relations de proximité et renforcer son identité, en matière de communication, le SDEC Energie est sur tous les fronts.

> Les publications

Cela fait maintenant deux ans que le "Dialogue", dans sa nouvelle formule, a été lancé. Plus réactif à l'actualité de l'énergie, plus proche du terrain, et reflet de l'activité du syndicat, le journal Dialogue paraît tous les 2 mois et est transmis aux élus des collectivités adhérentes et partenaires. Le fond et la forme du journal semblent appréciés par les lecteurs et son tirage augmente à chaque numéro.

L'élaboration du **Rapport d'activité**, l'édition de documents et de dépliants comme les **Aides financières**, ou encore la conception des cartes de vœux appartiennent aux activités traditionnelles du pôle Communication. Ces différentes publications s'inscrivent dans la stratégie globale de communication en direction des collectivités adhérentes, des usagers du service public mais aussi vers les partenaires.

En 2006, le pôle Communication a conclu trois marchés, respectivement de conception, impression et reprographie des supports de communication conduisant à une réelle baisse des coûts des prestations (de 8% à 25% en fonction des lots).

Le pôle tend également vers une communication plus "éco-responsable" en imprimant la plupart de ses plaquettes sur papier recyclé, limitant ainsi les impacts de ses activités sur l'environnement et sans augmentation des coûts d'impression. A noter que le papier recyclé permet également des économies d'énergie : il faut 2 fois moins d'énergie pour fabriquer du papier à partir de vieux papier qu'à partir de bois !



L'image de la Maison de l'Énergie

> Le site internet www.sdec-energie.fr

En 2006, la consultation du site Internet www.sdec-energie.fr est constante avec 5 000 connexions mensuelles en moyenne et une pointe à 6 908 connexions en mars et 6 525 connexions en novembre. Cette consultation régulière du site par les visiteurs s'explique par une **mise à jour permanente** du site et par la communication qui l'accompagne : envoi de lettres d'information aux adhérents, par mail, sur les nouveautés du site, mise à disposition de la documentation (Dialogue, aides financières, notes des comités, plaquettes ...) et formulaires en ligne (recensement de projets...). Une nouvelle rubrique consacrée à la Maison de l'énergie, organisée par public (scolaires et enseignants, collectivités, consommateurs et acteurs du domaine social), est venue compléter le site. Les informations les plus visitées et téléchargées sont les consultations de marchés publics et la documentation.

> Les événementiels

Si l'accompagnement de quelques manifestations traditionnelles telles que les réceptions de chantiers ou des signatures de conventions rythment les années, l'opération **"Ma planète en tête"** aura marquée le 1^{er} semestre 2006. Débutée en janvier avec la publication du guide, du même nom, des économies d'énergies au quotidien à la disposition des habitants du Calvados, l'opération "Ma planète en tête", coordonnée au niveau national par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes, et parrainée par Jérôme Bonaldi, consistait en un concours ouvert aux écoles de CM1 à la 5^{ème}. 7 classes du département ont imaginé, sous la forme d'un blog, une action de sensibilisation à la protection des ressources naturelles et énergétiques. C'est la classe de CM1 de Garcelles-Secqueville qui a gagné le 1^{er} prix départemental ainsi que le 2^{ème} prix national du concours pour son blog intitulé *"Bougeons-nous pour notre planète"*.



Toujours investi dans les économies d'énergies et la sensibilisation du public au travers de la Maison de l'Énergie, le syndicat s'est mobilisé à la 4^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable, en proposant des visites guidées du logement économe. Les économies d'énergies, les énergies renouvelables et les crédits d'impôts ont particulièrement intéressé le public, de plus en plus jeune et de plus en plus engagé dans le développement durable.

A noter également notre participation aux premières Journées Métiers organisées par EDF Gaz de France Distribution Normandie au parc des expositions de Lisieux et qui a permis à près de 500 professionnels de l'électricité de découvrir les nouveautés et innovations des entreprises et des fabricants du secteur.



Afin d'assurer une plus grande cohérence entre les différents supports de communication, tout en permettant une reconnaissance immédiate des documents de la Maison de l'Énergie, le pôle Communication a développé une **identité graphique propre à la Maison de l'Énergie**, déclinée sous différentes formes. Ces nouveaux produits, tels que la plaquette, les supports d'exposition permettent de formaliser la communication de la Maison de l'Énergie lors de réunions publiques ou salons, tout en valorisant l'image de l'institution.



Livret pédagogique et plaquette de la Maison de l'Énergie



Créé en 1938, le SDEC Energie, syndicat intercommunal d'énergies et d'équipement du Calvados, est un établissement public de coopération intercommunale, qui regroupe les 707 communes du Calvados et la commune de Guilberville dans la Manche. Il exerce une compétence fondatrice et fédératrice : **l'organisation de la distribution publique de l'électricité**, et propose, à ses adhérents, des compétences à la carte telles que l'éclairage, la signalisation lumineuse, les télécommunications, l'information géographique.

Le SDEC Energie place également la maîtrise des consommations d'énergie au centre des actions permettant la réduction des gaz à effet de serre. Pour comprendre l'utilité d'adopter des comportements citoyens face à la préservation des ressources naturelles, le SDEC Energie a ouvert, en 2005, **la Maison de l'Energie**, qui place le visiteur au cœur des problématiques environnementales et lui propose les gestes qu'il peut adopter, au quotidien, pour participer à la réduction des gaz à effet de serre.

www.sdec-energie.fr



**Syndicat intercommunal d'énergies
et d'équipement du Calvados**

Esplanade Brillaud de la Laujardière
BP 7 5046 - 14077 CAEN CÉDEX 5
Tél 02 31 06 61 61 - Fax 02 31 93 69 48
direction@sdec-energie.fr